2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

UNAT

Le tourisme
au service des hommes et des territoires

SOMMAIRE

Édito croisé 2

L'UNAT EN 2022

Présentation et chiffres clés 6
Composition du conseil d'administration 8
Un tourisme social, solidaire et durable 9
Les grands moments 2022 10
L'été culturel 12
Partenaires et soutiens 14

LES ACTIVITÉS DE L'UNAT

Enfants - Ados et classes découvertes 16
Vacances et handicap 18
Tourisme des jeunes, Auberges de jeunesse et hostels 19
Commission Villages Vacances 20
Voyages et séjours 21
Fonds mutuel de solidarité 22

L'UNAT EN RÉGIONS

Auvergne-Rhône-Alpes 25
Bourgogne-Franche-Comté 26
Bretagne 27
Centre-Val-De-Loire 28
Grand Est 29
Hauts-De-France 30
Île-De-France 31
Normandie 32
Nouvelle-Aquitaine 33
Occitanie 34
Pays De La Loire 35
Provence-Alpes-Côte-D'Azur 36

RAPPORT FINANCIER 38

ÉDITO *CROISÉ*

entre Michelle DEMESSINE et Cécile COTTEREAU

Quels regards portez-vous sur l'année 2022 ?

Michelle DEMESSINE : Après de nombreux mois marqués par une activité au ralenti, la page de la crise sanitaire semble enfin tournée. Nous avons connu une très belle année 2022 : au cours de la saison estivale, la fréquentation touristique a dépassé en maints endroits celle de 2019, les vacanciers français ont renoué avec l'hébergement marchand et les clientèles internationales sont revenues dans l'Hexagone. C'est sur ce fond d'embellie que l'UNAT a une fois de plus fait entendre sa voix singulière pour défendre sa propre vision du tourisme. En cette année électorale, nous avons porté 15 propositions originales dans notre plaidoyer, articulées autour de cet objectif simple : le départ en vacances du plus grand nombre dans le respect des territoires et de leurs habitants.

Cécile COTTEREAU : Il est délicat pour moi de répondre à cette question dans la mesure où je ne suis parmi vous que depuis avril 2023. Mais il me semble que l'UNAT, en tant que tête de réseau, a permis à ses adhérents de traverser une série d'épisodes traumatiques sans dégâts majeurs. Nous avons œuvré pour qu'un dispositif d'indemnisation des coûts fixes spécifique aux associations voie le jour dans le but de mieux affronter les répercussions de la crise de la covid. Nous avons bataillé pour que les acteurs du secteur bénéficient d'un étalement du remboursement des PGE afin qu'ils puissent investir à nouveau. Quelques mois plus tôt, au plus fort de la crise sanitaire, nous avions aussi obtenu du Ministère de l'économie et des finances la création de bons à-valoir en lieu et place de l'obligation de remboursement des voyages réservés. Enfin, n'oublions pas le Fonds Tourisme Social Investissement, abondé en mai 2020 de 150 millions d'euros, au profit d'acteurs qui continuent aujourd'hui encore d'en recueillir les fruits.

En quoi le projet du Tourisme Social et Solidaire est-il toujours d'actualité?

MD : La loi de lutte contre les exclusions de 1998 affirme dans son article 140 que le départ en vacances est un droit fondamental. Cet article stipule d'ailleurs que cet objectif « passe par le développement des structures touristiques à caractère social et familial, par l'organisation du départ en vacances des personnes en situation d'exclusion et par leur accès aux pratiques artistique et sportive et à l'offre culturelle locale ». Or l'UNAT a commandé une enquête à l'IFOP en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et l'Alliance France Tourisme, parue en juillet 2022 et intitulée « Les vacances des Français : accès, pouvoir d'achat et de financement », qui montre que près de 40% des Français ont dû renoncer au départ en vacances cet été. La persistance de ce phénomène légitime notre existence de fédération d'acteurs du TSS, animés par les valeurs de solidarité, de non lucrativité, d'ouverture et de partage. Car pour nous les vacances sont bien sûr synonymes de repos, de déconnexion, mais elles constituent aussi souvent un éveil à la citoyenneté, la découverte de l'altérité, une relation renouvelée aux proches. Les coopérations fécondes que nous avons entretenues avec un certain nombre de nos partenaires, tel le Mouvement associatif par exemple, témoignent de notre appartenance à la grande famille de l'ESS. Et lorsqu'un certain nombre de nos adhérents accueillent dans leurs établissements dès mars 2022 des familles et des enfants ukrainiens fuyant la guerre à nos portes, c'est au nom des solides valeurs de l'ESS qu'ils s'y emploient.

CC : J'ajoute que si le secteur du TSS affiche comme sa principale priorité le départ du plus grand nombre, cet objectif n'est pas le seul que nous devons poursuivre. Le TSS est particulièrement adapté aux défis posés par la transition écologique, et le respect de notre environnement au sens large. C'est le sens de la responsabilité qui doit guider notre conception des vacances : responsabilité par rapport aux ressources naturelles et à la biodiversité pour le bien des générations futures, responsabilité par rapport aux habitants des territoires visités et aux productions locales pour un développement économiquement viable, responsabilité dans les rapports que nous entretenons avec les salariés de nos associations pour une activité socialement équitable. La philosophie du TSS fondée sur la justice sociale, ainsi que sur l'attention aux espaces et à ceux qui les font vivre et en vivent, est non seulement compatible avec les enjeux environnementaux, mais elle est sans doute l'un des modèles économico-sociaux les plus cohérents et convergents avec ces objectifs. C'est pourquoi, nous ne relâcherons pas les efforts entrepris ces dernières années autour d'un tourisme social, solidaire et durable : le partenariat de certaines de nos UR avec l'ADEME dans le cadre du FTD, ou encore notre collaboration avec Clef Verte pour la labellisation de nos hébergements doit être renforcée.

À quels enjeux, l'UNAT sera-t-elle confrontée en 2023 ?

MD : Tout d'abord, cette année, nous accueillons notre nouvelle déléguée générale, Cécile Cottereau. Je profite donc de cet édito croisé pour lui souhaiter la bienvenue parmi nous. Je note que cette arrivée est concomitante avec des prévisions plus qu'optimistes pour l'année 2023. En effet, l'année 2023, après la reprise de 2022 semble d'ores et déjà s'annoncer sous les meilleurs auspices sur le plan touristique. L'UNAT aura néanmoins de nombreux défis à relever : l'explosion des coûts de l'énergie, la baisse du pouvoir d'achat des Français, les événements climatiques extrêmes constituent autant de freins pour le départ en vacances, notamment celui des plus modestes. Je pense aussi à la crise du recrutement qui affecte tout particulièrement les métiers de l'animation. Elle met en péril non seulement les séjours collectifs de jeunes, mais aussi les vacances adaptées organisées, qui sont au coeur de notre vocation. Enfin, il nous faut trouver pour la viabilité des entreprises du secteur un chemin qui concilie valeurs et efficacité économique, c'est-à-dire une juste rémunération de nos salariés, des tarifs abordables et une stratégie financière qui permette le développement et la pérennité des établissements dont la trésorerie a hélas été mise à mal par la crise de la covid. Il est essentiel de maintenir les capacités d'hébergement des établissements du TSS, en préservant aussi bien le nombre de leurs lits que la diversité de leurs implantations géographiques : sans cette présence du secteur sur l'ensemble du territoire, seules les clientèles traditionnelles du pôle marchand accéderont à des destinations, littoral et montagne, considérées souvent dans l'imaginaire collectif, comme des lieux de villégiature réservés aux ménages fortunés. C'est comme toujours en persévérant sur la voie de la mobilisation politique que nous parviendrons à affronter l'ensemble de ces difficultés.

CC : Nous devrons naturellement poursuivre notre travail de plaidoyer. Etre aux côtés des acteurs de notre réseau suppose une vigilance de chaque instant pour pouvoir affronter avec succès les obstacles que rencontrent les organisateurs de séjours et les hébergeurs. Mais notre mission est aussi de faire vivre l'UNAT au quotidien par l'échange de bonnes pratiques entre les Régions, l'outillage de nos adhérents, la mise à disposition de ressources opérationnelles. De ce point de vue, Apogées est un partenaire précieux : il contribue à faciliter la vie de nos adhérents en mettant à leur portée des solutions pérennes, comme ce fut le cas par exemple avec le décret tertiaire. De même, nous continuerons à nous tenir aux côtés des territoires lorsque, en collaboration avec les DRAC, des actions et des projets aussi fructueux que ceux initiés dans le cadre de l'été culturel voient le jour dans nos établissements partout en France. Notre partenariat avec le CNL et son initiative « Partir en livre » s'inscrit dans la même logique. Enfin je n'oublie pas notre association avec Assurinco et la Maif qui a débouché sur un offre assurancielle globale et adaptée aux besoins spécifiques de nos adhérents. En 2023 à nouveau, l'UNAT devra jouer ce rôle de facilitateur et de dénicheur de solutions pour soutenir nos structures au quotidien. Il s'agit là d'un des beaux défis qui m'attend aux côtés des administrateurs et de l'équipe de l'UNAT.

L'UNAT *EN 2022*

Présentation et chiffres clés 6
Composition du conseil d'administration 8
Un tourisme social, solidaire et durable 9
Les grands moments 2022 10
L'été culturel 12
Partenaires et soutiens 14

PRÉSENTATION
ET CHIFFRES CLÉS

L'UNAT est une association créée en 1920 et reconnue d'utilité publique depuis 1929. Tête de réseau du tourisme social et solidaire, elle rassemble les acteurs touristiques qui s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

L'UNAT représente près de 1 600 établissements, des centaines d'associations de toutes tailles réparties sur tout le territoire, des milliers de salariés et de bénévoles partageant la volonté de proposer un tourisme et des vacances de qualité, accessibles à tous.

Avec ses spécificités et sa grande diversité, le tourisme social et associatif représente une famille importante et historique au sein de l'ESS et de l'éducation populaire. Souvent issues de l'histoire des grandes avancées sociales et des congés payés, les structures nationales et régionales membres de l'UNAT partagent la conviction que les vacances ont une véritable utilité sociale dans notre société, en tant qu'outil permettant le plein exercice de la citoyenneté.

Elles adoptent un mode de gouvernance démocratique, propre à l'ESS, et font le choix d'une gestion désintéressée, le plus souvent associative afin de porter des projets à destination de tous les publics.

Elles ont le sens du long terme et participent à la vitalité des territoires. Enfin, le développement durable est au cœur de leur ADN et s'engagent naturellement en ce sens par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

3 millions
de vacanciers

1599
établissements

250 000
lits

15 millions
de nuitées

71
adhérents nationaux

8500
équivalents temps plein

757 millions
d'euros de chiffre d'affaires

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau

Représentant	Association	Mandat
Michelle DEMESSINE	Vacances Ouvertes	Présidente
Agnès BATHIANY	FGPEP	Vice-présidente
Antoine CACHIN	Vacances Bleues	Vice-président
Bruno COLIN	UNAT Grand-Est	Vice-président
Martine PINVILLE	VVF	Vice-présidente
Anne GANDAIS	FUAJ	Trésorière
Franck PRESUMEY	La Ligue de l'Enseignement	Secrétaire

L'équipe

Délégué.e général.e	Simon THIROT jusqu'en décembre 2022 Cécile COTTEREAU depuis avril 2023
Responsable **administrative et financière**	Amale SEGHIR BOUCENNA
Responsable **coordination régionale, Observation, Développement durable**	Cécile BEAUJOUAN
Chargée de mission **Voyage et séjours et enfants-ados**	Louisa CHAROUNI
Chargé de mission **communication, appui au plaidoyer**	Pierre JOUQUAN
Coordinateur du service **garantie financière** **Fonds mutuel de Solidarité**	Aimeric LEGENDRE
Chargée de mission **Vacances Adaptées Organisées**	Judit SALA
Secrétariat	Ranelle QUIKO jusqu'en juillet 2022 Angélie HYPPOLITE et Marie-Alix Le MEIGNEN depuis le 1er janvier 2023

Les administrateurs

Représentant	Association
Eva POULICHET	Fédération française des Clubs alpins et de montagne / FFCAM (membre de droit)
Marie-Odile BEAU	Vacances et Familles
Yasmine BOUDJENAH	VVL
Laurent BRUNI	UFCV
Tom DAUNE	Les Glénans
Patrick DROUET	UNAT Ile-de-France
Yannick GALLIEN	UNAT PACA
Jean-Paul GIRAUD	VTF
Christian HEITZ	Fédération française de Camping Caravaning (FFCC)
Arnaud HENNEBERT	Ancav SC
Philippe LAGARRIGUE	UNAT Occitanie Pyrénées-Méditerranée
Alex NICOLA	Villages Clubs du Soleil
Catherine RIEUBON	Azureva
Jean-Régis SOUVIGNET	Cap France
Pierre VIAL	ATES

Président d'honneur

Patrick BRAULT

UN TOURISME *SOCIAL, SOLIDAIRE ET DURABLE*

Lors de l'Assemblée générale du 23 juin 2009, les adhérents de l'UNAT se sont engagés à promouvoir un tourisme durable accessible à tous, qui implique la préservation des ressources pour les générations futures, un développement économiquement viable, socialement équitable et ancré dans l'économie sociale et solidaire. En 2017, l'UNAT a réalisé un diagnostic des pratiques de développement durable au sein de son réseau qui a permis de mesurer l'implication des membres, de partager et capitaliser sur leurs connaissances et expériences. Enfin en 2019, notre conseil d'administration a adopté un plan d'actions articulé autour de trois axes : **engager une démarche de réduction des déchets**, sensibiliser les membres de l'UNAT à l'intégration des **préoccupations sociales et environnementales dans les achats professionnels et la fourniture de prestations**, et **préserver les ressources** dans la gestion des activités touristiques.

Depuis lors, et en dépit des obstacles dressés sur notre chemin par la crise sanitaire, nous avons amplifié nos actions. Tout d'abord, nos établissements ont poursuivi leurs démarches en faveur d'une **labellisation écologique**. Notre partenariat mis en place en février 2020 avec **Clef Verte**, n'y est évidemment pas étranger.

Notre délégué général Simon THIROT a d'ailleurs de nouveau participé à son jury de labellisation. Nous avons en outre approfondi nos échanges avec l'**Association du tourisme éthique et solidaire** (ATES) : nous siégeons au sein de son comité de labellisation. Nous avons également été invités à jouer un rôle de pré-sélection des candidatures aux **Trophées Horizons** à l'initiative d'**Acteurs du Tourisme Durable.**

La collaboration entamée avec l'**ADEME** s'est trouvée elle aussi confortée. En 2022, dans le cadre du **Fonds Tourisme Durable**, l'UNAT Bretagne, l'UNAT Grand Est, l'UNAT Nouvelle Aquitaine et l'UNAT Occitanie ont donc accompagné les établissements dans leur transition vers des modèles plus durables. L'année 2023 devrait d'ailleurs voir d'autres partenariats se nouer dans ce domaine. Durant l'année 2022, l'UNAT Nationale a de plus organisé de multiples échanges autour des obligations créées par le décret tertiaire. Ce sujet a fait l'objet d'un atelier lors de notre assemblée générale en juin 2022. Et une des table-ronde du colloque du secteur Enfants/Ados de décembre 2022 a porté sur la question de la sobriété énergétique.

LES GRANDS *MOMENTS 2022*

Plaidoyer Élections 2022

L'année 2022 a été marquée par les élections présidentielles et législatives. L'UNAT a répondu présente à ce rendez-vous en produisant un document de plaidoyer articulé autour de 15 propositions phares. L'accès de tous au départ en vacances, en particulier pour les plus jeunes, et le développement d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement et de ses acteurs en sont les deux piliers.

Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'UNAT s'est tenue le 30 juin 2022 à l'auberge de jeunesse Paris Yves Robert (FUAJ) dans le 18ème arrondissement. Cette assemblée générale a évidemment été l'occasion de renouveler et d'élire les membres du Conseil d'Administration. Mais la matinée a également été consacrée à la tenue de deux ateliers, l'un sur le «décret tertiaire» avec nos partenaires d'APOGEES et du CREDIT COOPERATIF, l'autre sur l'importance des assurances pour le réseau avec la MAIF et ASSURINCO.

Étude «Nouvelles aspirations des Français en matière de vacances»

L'UNAT a participé à une étude nationale réalisée de mai à octobre 2021 par Tourisme Bretagne, en partenariat avec ADN tourisme. Parue en janvier 2022, cette étude met en évidence les attentes nouvelles ou en développement des Français en matière de tourisme : recherche de détente, de déconnexion, de découverte, envie de voyager de manière plus responsable et durable, telles sont quelques-unes des tendances pointées par ces travaux.

Note Fondation Jean Jaurès « Les vacances des Français : accès, pouvoir d'achat et financement »

L'UNAT a commandé une enquête à l'IFOP en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et l'Alliance France Tourisme. Celle-ci, parue en juillet 2022, et intitulée « Les vacances des Français : accès, pouvoir d'achat et financement » montre que près de 40% des Français ont dû renoncer au départ en vacances cet été. Ce phénomène est naturellement loin d'être nouveau, mais sa persistance incite l'UNAT à ne pas relâcher ses efforts en la matière.

Jury Clef Verte

Notre délégué général Simon THIROT a de nouveau participé au Jury Clef Verte 2022, dans le cadre du partenariat qui lie nos deux organisations. Le Jury a étudié les nouvelles candidatures au label et les demandes de renouvellement des établissements. Le 20 janvier 2022, le Jury a donc dévoilé son palmarès marqué par une hausse constante du nombre de labellisations.

Articles de presse

L'UNAT a totalisé 33 articles de presse en 2022, soit huit de plus que l'année précédente. Nous avons été mentionnés et cités dans la presse nationale et régionale généraliste comme Le Monde, France Inter, France Culture, le Figaro, France Info, Sud Radio, Metro, La Dépêche du Midi, La Nouvelle République et l'Est Républicain, ainsi que sur C8 dans l'émission « Envie d'agir ». Nous avons également été présents dans les médias spécialisés, tels que TourMag, L'Echo touristique, Juristourisme, Voyageons autrement. Enfin, notre action a été relayée par l'AFP, ainsi que par un média étranger, la RTBF. Ces bons résultats permettent à l'UNAT d'accroître sa visibilité auprès des acteurs du tourisme et des pouvoirs publics, pour mieux défendre les intérêts de nos adhérents.

Partenariat Assurinco / MAIF

L'UNAT, Assurinco et le groupe MAIF se sont associés pour proposer à nos adhérents une offre assurancielle globale et adaptée à leurs besoins spécifiques. C'est ainsi notamment qu'une gamme complète de garanties à destination des voyageurs, mais aussi de conseils et services pour accompagner nos adhérents (de la souscription à l'indemnisation des dossiers) vous est désormais soumise.

Colloques colos classes déc

La 11ème édition de notre colloque Colos s'est tenue le 1er décembre au FIAP à Paris et a rassemblé plus de 150 personnes. Elle avait pour thématique : « Des défis collectifs pour les séjours collectifs ». Elle a été l'occasion d'échanges fructueux autour de sujets tels que la mixité sociale, la sobriété énergétique, le recrutement et les personnels, ainsi que les modèles économiques qui sous-tendent l'organisation des séjours, et a permis à de nombreux intervenants de dialoguer : Michelle DEMESSINE, Sarah EL HAÏRY (en vidéo), Louise FENELON, BENOIT COQUILLE, Nathalie BRICNET, Nathalie BEL BAUSSANT, Nathalie LANIER et Anne-Claire DEVOGE.

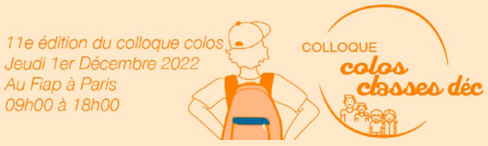

L'ÉTÉ CULTUREL

Une ambition commune pour l'accès aux vacances et à la culture

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Quoi ?

Des résidences d'artistes
Des ateliers
Des expositions
Des spectacles
Des visites

Où ?

Des villages vacances
Des centres de vacances
Des auberges de jeunesse

Pour qui ?

Des familles
Des personnes en situation de handicap
Des enfants
Des séniors

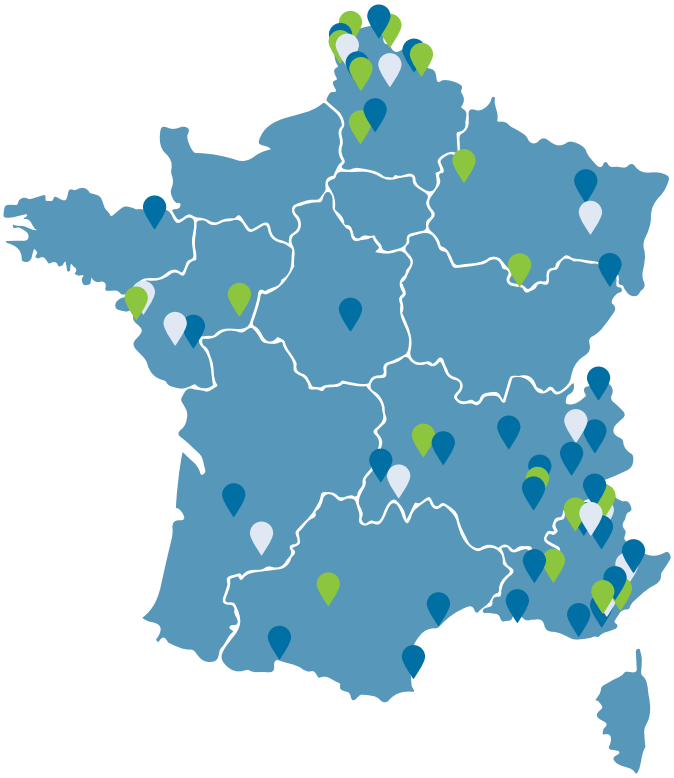

Chiffres clés

14 000 Bénéficiaires
230 Artistes
95 Projets
64 Établissements
34 Départements
9 Régions

Une forte progression

+ 26 Établissements
+ 250% de bénéficiaires
+ 4 Régions
+ 150 Artistes

Pour rappel, une première convention avait été signée entre le ministère de la Culture et l'UNAT en décembre 2016. Et ce partenariat avait été renouvelé début juin 2021 avec la signature d'une nouvelle convention entre Roselyne BACHELOT, alors ministre de la Culture et Michelle DEMESSINE, Présidente de l'UNAT.

Des actions ont été mises en place à partir de l'été 2017 dans plusieurs régions, en lien avec les **Directions Régionales des Affaires Culturelles** (DRAC). Mais ces projets ont réellement pris de l'ampleur, grâce à la « naissance » de l'été culturel proprement dit en 2020. Un tel dispositif présente un double objectif :

- **Proposer aux Français de nouer ou renouer le lien avec une offre culturelle ;**
- **Soutenir les artistes fragilisés par la crise sanitaire.**

Cette année, à nouveau, cette initiative commune a rencontré un grand succès dans le réseau. Grâce à l'implication des UNAT et des DRAC, neuf Régions ont accueilli les artistes de « l'Été culturel » dans leurs établissements : Auvergne Rhône Alpes, Grand Est, Occitanie, Bretagne, Hauts de France, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Provence Alpes Côte d'Azur.

Des projets variés (résidences, ateliers, spectacles) autour de la musique, de la photo, de l'écriture, du cirque, du théâtre, et de la découverte du patrimoine ont permis à des groupes d'enfants, des familles, des séniors ou des personnes en situation de handicap de conjuguer vacances et culture. Certains événements ont même été ouverts aux populations locales.

Partir en livre

En 2022, l'UNAT est, pour la première fois, devenue partenaire du Centre National du Livre dans le cadre de Partir en Livre. Ce projet de résidences en centres de loisirs et colonies de vacances, initié en juillet 2021 par le Centre national du livre (CNL), en partenariat avec la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, a pour objectif de renouer les liens entre la lecture et la jeunesse à travers l'accueil d'écrivain.e.s dans les hébergements collectifs de jeunesse. Cette édition a permis de réunir, au total, 75 candidatures d'auteurs et 55 résidences d'auteurs dans les colonies apprenantes, dont 22 résidences adhérentes à l'UNAT. Ce festival qui a rassemblé 1600 jeunes et enfants autour du thème de l'Amitié a remporté un réel succès.

PARTENAIRES
ET SOUTIENS

Partenaires

Soutiens

LES ACTIVITÉS *DE L'UNAT*

Enfants - Ados et classes découvertes 16
Vacances et handicap 18
Tourisme des jeunes, Auberges de jeunesse et hostels 19
Commission Villages Vacances 20
Voyages et séjours 21
Fonds mutuel de solidarité 22

ENFANTS- ADOS
ET CLASSES DÉCOUVERTES

Louise FÉNELON
Référente
Louisa CHAROUNI
Suivi

En 2022, l**es membres du CoPil se sont réunis 9 fois** (4 fois sur le premier semestre, 5 fois sur le second) dans le but de suivre les évolutions du secteur, le plaidoyer auprès du gouvernement, mais aussi d'organiser la **11ème édition du colloque Vacances Enfants Ados Classes Découvertes.**

La commission Vacances Enfants Ados Classes Découvertes, s'est réunie deux fois en 2022 (en février puis en avril). La crise sanitaire s'est poursuivie cette année, c'est dans ce cadre que la première commission a eu lieu en accueillant la cheffe du bureau de la protection des mineurs en accueils collectifs et des politiques éducatives de la DJEPVA, Nathalie BRICNET et un juriste, Jean-Philippe MERCIRIS en répondant aux questionnements des obligations sanitaires.

La seconde a eu lieu en avril, elle a été l'occasion de présenter le dispositif Partir En Livre mené en partenariat avec le Centre National du Livre et de faire intervenir Rachel HERVET, inspectrice Jeunesse et Sports, chargée de mission nationale au Ministère Chargé des sports. Elle a pu animer la séquence « l'œil de l'expert(e) » sur le thème du Savoir Nager et de la lutte contre les noyades.

L'UNAT a reconduit le travail mené avec la SNCF en organisant des ateliers portant sur l'offre groupe (bagages, étiquetage, etc.) qui ont débouché sur de nouveaux services proposés aux organisateurs de colonies de vacances.
Le Colloque Vacances Enfants Ados Classes Découvertes a eu, exceptionnellement, lieu deux fois en 2022 en raison du contexte sanitaire. Celui initialement prévu en décembre 2021, s'est finalement déroulé en janvier 2022, en distanciel, sur le **thème de la transition écologique** au cœur des séjours collectifs. Puis, pour la première fois depuis 3 ans, le colloque 2022 a eu lieu en présentiel dans les murs du FIAP à Paris, afin d'aborder **les défis collectifs pour des séjours collectifs.**

Cette année 2022 a permis à l'UNAT de lancer la proposition d'un dispositif de relance des classes de découvertes. Cette proposition a abouti au dispositif « **Ma Classe Nature** » et au catalogue des hébergeurs intégré au site Eduscol ainsi qu'à un courrier de remobilisation envoyé par le ministre BLANQUER à tous les enseignants pour réaffirmer l'outil pédagogique que représentent les classes de découvertes. Ces actions devront s'inscrire dans le temps, car l'effet escompté n'est pas à la hauteur des attentes.

Tout au long de l'année, la Présidente de la commission, Louise FÉNELON, a représenté l'UNAT dans de nombreuses réunions et groupes de travail pour défendre le plaidoyer de l'UNAT et représenter ses adhérents et leurs diversités dans les prises de décision :

- Groupe de travail SNCF
- Bureau de l'OVLEJ et comité de pilotage de certaines études
- Groupe de travail Communication du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Groupe de travail sur les colos apprenantes
- COJ : l'UNAT est désormais membre du Conseil d'Orientation des Politiques Jeunesse. Elle siège notamment à la commission permanente de l'Education Populaire. Les travaux en 2022 ont porté essentiellement sur les animateurs, avec la rédaction d'un rapport : *l'animateur BAFA, le plus beau « non-métier » du monde*
- Auditions par des sénateurs sur les colos
- Plusieurs interviews dans les médias
- Représentation au COPART de la CNAF
- CNL

L'UNAT a été associée aux Assises de l'Animation qui ont eu lieu d'octobre 2021 à mars 2022.
Des premières mesures ont été annoncé en mars 2022 par la Secrétaire d'Etat comme **l'accès au BAFA à 16 ans et au BAFD à 18 ans**. Elle a également créé un **comité de filière Animation** qui a été lancé en octobre 2022.

L'UNAT est fortement mobilisée, car les problématiques liées au recrutement des personnels pédagogiques sont une difficulté pour nos adhérents. Aussi, l'UNAT participe à 5 groupes de travail :
« Emploi, rémunération, parcours dans l'animation professionnelle », « Formation et emploi dans l'animation volontaire », « Observatoire de la filière », « Passerelles entre l'animation volontaire et l'animation professionnelle », et « handicap et inclusion » grâce aux participations de Natacha DUCATEZ, Bruno COLIN, Patrick DROUET et Louise FÉNELON.

Changement dans l'équipe technique
Suite au départ d'Aimeric LE GENDRE pour la reprise de la coordination du FMS, Louisa CHAROUNI a repris ses missions dès le mois de septembre.

VACANCES
ET HANDICAPS

Initiée fin 2021, la commission « Vacances et Handicaps » s'est réunie à deux reprises en visioconférences en 2022 (11 mars et 07 octobre). Parmi les sujets de travail en commun :

- **Une meilleure prise en considération** par les pouvoirs publics, au niveau politique et des administrations car le dialogue reste difficile en l'absence d'une interlocution structurée ;
- **Les recrutements** de plus en plus difficiles qui ont conduit à des annulations de séjours ou au renoncement à l'organisation de séjours pour les personnes les plus dépendantes ;
- **La capacité d'accueil limitée** pour les personnes en situation de handicap dans les établissements touristiques, y compris dans les structures dites spécialisées, pour les individuels comme pour les groupes, ce qui freine considérablement le développement des séjours en inclusion, notamment en haute saison ;
- **L'évolution des attentes** des personnes en situation de handicap et de leurs familles vis-à-vis des établissements dits adaptés ;
- **La question de l'accompagnement** qui est trop peu ancrée dans le modèle économique, alors que cela engendre un surcoût, pour des familles ayant un pouvoir d'achat à géométrie variable. Comment le mettre en place ? Comment le prendre en charge ? **Le surcoût lié à l'accompagnement** représente un véritable frein au départ pour certaines familles ;
- **Les transports** sont considérés comme un problème, car il n'est, encore aujourd'hui, pas possible de faire partir un groupe de jeunes en fauteuil électrique. En effet, chaque TGV ne dispose que de deux places de ce type.

TOURISME DES JEUNES
AUBERGES DE JEUNESSE ET HOSTELS

L'essentiel du travail de ce secteur a porté sur la finalisation du classement des « auberges collectives » avec **Atout France**, ainsi que sur la rédaction du guide de contrôle.

À l'issue de ce travail de plusieurs années, les opérateurs ont souhaité relancer la commission «Tourisme des jeunes, auberges de jeunesse et hostels » qui s'est réunie formellement le 7 décembre en visioconférence.

Plusieurs thèmes de travail ont été identifiés, au-delà du suivi du déploiement du classement :

- **Réflexion autour du concept et du produit** « auberges de jeunesse/hostels/centres internationaux de séjours » pour renouveler l'approche et mieux identifier les critères de différenciation propres aux structures du champ de l'**ESS** ;
- **Partage d'expériences autour des démarches de labellisation environnementale**, dont **Clef Verte** qui est partenaire de l'UNAT et à qui la majorité des auberges du réseau font appel.

COMMISSION
VILLAGES VACANCES

Brice LIÉNART
Référent

Le secteur des « Villages Vacances » de l'UNAT représente plus de **550 établissements** qui accueillent **2,6 millions de vacanciers** pour **11,8 millions de nuitées** et générant plus de **626 millions d'euros de CA**. Il s'agit d'un des principaux moteurs du tourisme de l'Économie Sociale et Solidaire. Toutefois, le terme générique utilisé pour désigner ce secteur au sein de l'Union, « Villages Vacances », regroupe une réalité d'hébergements bien plus large : villages clubs, résidences de tourisme, hôtels, campings, maisons familiales ; et les publics accueillis ne sont pas uniquement familiaux, mais également séniors, groupes, sportifs, séminaire, scolaires.

Au cours de l'année 2022, la commission s'est réunie à 2 reprises en visioconférences (9 mars et 15 juin), ainsi qu'une fois en séminaire (4 octobre) précédé d'un dîner. En termes de sujets de plaidoyer, elle a notamment été marquée par **la poursuite de l'indemnisation des coûts** et des échanges avec Bercy sur ce sujet, mais également par les discussions autour d'une charte commune aux hébergements touristiques concernant la **sobriété énergétique**. Cette dernière a finalement été signée au mois d'octobre et constitue les engagements communs minimum à respecter.

Enfin, tout au long de l'année, plusieurs réunions ont eu lieu avec l'**ANCV** pour négocier une revalorisation des tarifs du programme « Séniors en Vacances » afin de tenir compte de l'inflation, à l'appui d'une étude juridique. Cela a conduit à **une augmentation des plafonds de prix de 7,83% en novembre**, afin de tenir compte de l'inflation, tout en prévoyant une clause de revoyure mi-2023.

Parmi les sujets de préoccupations importants, la question des **recrutements** est revenue à de nombreuses reprises. Plusieurs propositions à ce propos ont été intégrées au plaidoyer pour les élections en lien avec les syndicats employeurs de la branche du Tourisme Social et Familial.

Pour 2023, la commission a acté la mise en chantier du site www.lesvillagesvacances.com, pour une modernisation tout en conservant le référencement des établissements.

VOYAGES *ET SÉJOURS*

Pierre VIAL
Référent

Louisa CHAROUNI
Suivi UNAT

En 2022, la Commissions Voyages & Séjours a réuni ses membres trois fois (en janvier, juin et novembre). Elles ont toutes eu lieu en visioconférence pour plus de commodité et permettre à chacun de participer.

Parmi les structures représentées à la Commission Voyages & Séjours, l'activité du 1er semestre 2022 a été calme. Après deux années sous le signe du covid-19 et de ses nombreuses restrictions, les voyagistes pouvaient enfin espérer une saison touristique dite « normale », post-covid.

La plupart d'entre eux ont pu de nouveau proposer des séjours à l'étranger, en Europe et au-delà. Certaines destinations sont tout de même restées inaccessibles, notamment la Chine. Cette reprise de l'activité a été mitigée puisqu'elle s'est heurtée à de nouvelles problématiques liées à l'aérien entre-autres. La dernière Commission a révélé les nombreux litiges auxquels sont confrontés nos membres avec plusieurs compagnies aériennes qui manifestent une instabilité croissante de leurs vols (annulation last minute) et confrontée par vide juridique autour de la protection des voyageurs.

Transitions énergétiques, réchauffement climatique, contexte inflationniste, modification des comportements de voyages… Autant de chocs exogènes auxquels nos membres doivent faire face en s'adaptant continuellement.

Le manque de visibilité et par conséquent, de projection des activités, est un constat partagé entre nos membres. La hausse des prix des prestataires et le coût général de la vie, complexifient davantage la planification et le chiffrage des séjours ainsi que celui de leur commercialisation. Pour maintenir et développer leurs activités, les voyagistes sont contraints de répercuter toutes ces hausses de coûts sur leurs prix.

La Commission a confirmé son rôle déterminant durant la crise covid en portant la voix du secteur à l'occasion des échanges de l'UNAT avec le gouvernement dans le cadre de l'ordonnance 2020-315. Si les enjeux pour 2022 et 2023 ont évolué, il reste nécessaire de travailler ensemble pour faire entendre les attentes du secteur et de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les membres.

Changement dans l'équipe technique
Suite au départ d'Aimeric LE GENDRE pour la reprise de la coordination du FMS, Louisa CHAROUNI a repris ses missions dès le mois de septembre.

FONDS
MUTUEL DE SOLIDARITÉ

Michelle DEMESSINE
Présidente du Comité de gestion

Aimeric LE GENDRE / Sabrina DUMOULIN
Suivi UNAT

Au 31 décembre 2022, le Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT (FMS-UNAT) comptait 260 structures bénéficiaires, auxquelles s'ajoutent 201 associations bénéficiant de la garantie financière par extension d'une fédération ou d'une union, soit un total de 461 bénéficiaires. Au total, le chiffre d'affaires tourisme garanti s'est élevé à environ 187 millions €, soit une différence de 238 millions € en comparaison à l'année 2021 (le chiffre d'affaires tourisme garanti concerne toujours l'année N-1, cette différence entre 2021 et 2022 souligne l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des acteurs touristiques du réseau).

Au 31 décembre 2022, le montant du Fonds Mutuel de Solidarité s'élève à 2 406 087 €. Le montant du Fonds de réserve avec droit de reprise s'élève à 1 731 077 €.

Au cours de l'année 2022, ce sont 36 nouveaux adhérents qui ont rejoint le Fonds, contre 17 en 2021 : cette différence s'explique par le choix d'une des Fédérations garanties de ne plus délivrer la garantie financière par extension ; 24 des 36 nouveaux adhérents proviennent de cette Fédération, tous gestionnaires de villages vacances.

Les 12 autres nouveaux adhérents ont des activités plus variées : des associations de VAO (Vacances Adaptées Organisées) pour près de la moitié d'entre eux, mais également 2 associations de séjours thématiques, 2 CSE, une association de VEA (Vacances Enfants Ados) et un office de tourisme.

Le FMS a également enregistré des départs : 7 bénéficiaires n'ont pas renouvelé leur garantie financière au-delà du 31 décembre 2021, et 2 bénéficiaires ont quitté le FMS en cours d'année 2022. Sur ces 9 anciens adhérents, 8 ont cessé ou suspendu leur activité tourisme, la crise sanitaire ayant fortement impacté leur association, pour la plupart. La dernière structure est la Fédération ayant souhaité ne plus délivrer la garantie financière par extension.

Par ailleurs, le FMS n'a enregistré aucun sinistre en 2022.

Le Comité de gestion du Fonds Mutuel de Solidarité

Le Comité de gestion du FMS est chargé de l'étude des dossiers d'adhésion et des dossiers de demande de renouvellement de la garantie financière. Il se réunit chaque année, à raison de 2 à 3 réunions au cours du premier semestre et de 4 à 5 réunions au cours du second semestre. En 2022, le Comité de gestion s'est réuni à 8 reprises. Des auditions ont également été organisées afin de discuter avec les bénéficiaires des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer, impactant leur santé financière et leur activité tourisme ; et afin de trouver des solutions ensemble.

En 2022, le Comité de gestion du FMS était constitué de :

Représentants du CA de l'UNAT	Mandat
Michelle DEMESSINE	Présidente de l'UNAT
Jean-Paul GIRAUD	Trésorier de l'UNAT
Arnaud HENNEBERT	
Catherine RIEUBON	
Pierre VIAL	
Elodie MARCHAIS	
Représentants des bénéficiaires FMS	**Association**
Patricia CLARISSE	AEC Vacances
Georges GLANDIÈRES	Altia Club Aladin
Jean-Paul KORBAS	ARTES
Matthieu DAPHNIET	Handi Loisirs
Serge MAGNA	Ternélia
François LÉANDRI	Vacances Bleues

Marge de solvabilité du FMS-UNAT

Depuis le 1er janvier 2020, l'UNAT est tenue de rendre au ministre chargé du tourisme et au ministre chargé de l'économie un rapport sur sa solvabilité, permettant de prouver que son Fonds Mutuel de Solidarité satisfait aux règles prudentielles visant à garantir la solvabilité des organismes associatifs apportant leur caution aux opérateurs de voyages et de séjours (arrêté du 30 juillet 2019 pris en application de l'article R. 211-26 du code du tourisme).
Au cours du premier semestre 2022, l'UNAT a remis son rapport aux autorités, confirmant une marge de solvabilité de 10 708 684 € au 31 décembre 2021, soit un taux de couverture de 8 141% de l'exigence fixée par l'arrêté. Par ailleurs le taux de couverture du fonds de garantie est de 257%.

Mouvements au sein de l'équipe de l'UNAT-FMS
Aimeric LE GENDRE a repris les fonctions de Sabrina DUMOULIN en tant que coordinateur du service FMS-UNAT, à la suite de son départ de l'UNAT au mois de juin 2022. Louisa CHAROUNI a remplacé Aimeric LE GENDRE en tant que chargée de mission « Voyages et Séjours » et « Vacances Enfants Ados » ; elle est la responsable de suivi des structures des deux secteurs précédemment cités. Amale BOUCENNA, responsable administrative et financière, a été remplacée par Eric SAINT-ALARY au cours de l'année 2022, dans le cadre de son congé maternité.

L'UNAT *EN RÉGIONS*

Auvergne-Rhône-Alpes 25
Bourgogne-Franche-Comté 26
Bretagne 27
Centre-Val-De-Loire 28
Grand Est 29
Hauts-De-France 30
Île-De-France 31
Normandie 32
Nouvelle-Aquitaine 33
Occitanie 34
Pays De La Loire 35
Provence-Alpes-Côte-D'Azur 36

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

74
adhérents
19 nationaux et 55 régionaux

484
établissements
rattachés au TSS en région

près de
9 millions
de nuitées
en région

L'année 2022 a représenté pour l'UNAT Auvergne-Rhône-Alpes une étape structurante : Consécutivement à l'arrivée d'un coordinateur permanent fin 2021, cette année a permis de développer l'action de l'UNAT en région et de mettre en œuvre une feuille de route sur le territoire.

L'animation du réseau et la mutualisation

- Organisation des « Assises du Tourisme Social et Solidaire » à l'hôtel de région de Lyon rassemblant tous les acteurs et parties-prenantes du TSS.
- Structuration autour d'un « Collectif Junior » regroupant les associations têtes de réseau du territoire et assurant un espace d'échanges, de mutualisation et un discours commun de représentation de la filière des séjours éducatifs en région.
- Organisation de webinaires d'information du réseau.
- Travail autour des problématiques liées à l'inflation et à ses conséquences.

Les projets et actions structurantes

- Création et restructuration des outils de communication (création d'un site internet, reprise de l'envoi des newsletters, salon, création de dynamiques partenariales…)
- Lancement d'une dynamique « juniors » autour des acteurs des séjours éducatifs pour mener des actions communes (promotion, veille, représentation de la filière…)
- Structuration administrative et comptable de l'UNAT Auvergne-Rhône-Alpes (refonte des outils de gestion, emménagement dans de nouveaux bureaux, changement de la domiciliation bancaire…)
- Travaux autour des questions d'emploi et de formation au sein du TSS (enquête diagnostic, création d'outils…)
- Lancement de l'été culturel : 13 projets ont vu le jour sur le territoire de la région l'été 2022.
- Conventionnement avec la préfecture de région dans le cadre d'un projet d'ingénierie visant à définir une stratégie en faveur du Tourisme Social et Solidaire en 2023 et 2024.

Le plaidoyer et la représentation

- Rôle de représentation institutionnelle et mission de plaidoyer auprès des acteurs en région : région Auvergne-Rhône-Alpes, ART, SGAR…
- Représentation des associations du réseau au sein de la CRESS, de l'ART et du Mouvement Associatif.
- Soutien à la filière des séjours éducatifs en hiver 2022 pour accompagner les annulations des classes de découvertes.

La gouvernance et la vie démocratique du réseau

- Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau de l'UNAT Auvergne-Rhône-Alpes.
- Organisation de sept réunions de la gouvernance et des adhérents (une Assemblée Générale, trois Conseils d'Administration et trois réunions de bureau).

Conseil d'Administration

Membres titulaires nationaux

Représentant	Association	Mandat
Catherine BERAUD	ANCAV ACL	
Guy LHOSTE	Miléade	Secrétaire Général
Rémi DERREUMAUX	UCPA	
Eric VARIN	ULVF	
Éric BOTHOREL	URFOL	
Alex NICOLA	VCS	
Frédéric PRELLE	VTF	Président
Christophe GOHIER	VVF	
Emilie LEVI	PEP	
Monica RIOU	Temps Jeunes	
Liliane PERRIN	Ternelia	Trésorière
Mathias COLLON	UFCV	

Membres titulaires régionaux

Jacques LABAT	Auvergne Juniors	Vice-Président
Jean-Pierre FRANCHI	Crazy Cactus Cie	
Cyril PERROTEAU	IDD Juniors	
David SEIGNOBOS	SMB Juniors	
Yvon COMETTO	AEP Volcana	

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

78 établissements

9 504 lits

129 578 clients

plus de **8,7 millions** d'euros de masse salariale

478 077 nuitées

316 ETP

plus de **19,3 millions** d'euros de chiffre d'affaires global

L'année 2022 a été marquée par une restructuration de l'UNAT régionale qui s'est articulée autour de plusieurs axes :
Une réaffirmation du soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté à l'UNAT BFC pour accompagner toutes les structures du tourisme social sur les 8 départements en ce qui concerne le management et l'investissement.

Un partenariat engagé avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Bourgogne-Franche-Comté
Une convention de partenariat a été signée en juillet 2022 avec la CRESS Bourgogne-Franche-Comté. La CRESS intervient sous forme de prestations techniques pour accompagner l'UNAT, en tant qu'adhérent, dans son développement régional d'une part, tout en lui faisant bénéficier de son animation du réseau régional de l'Economie Sociale et Solidaire. La CRESS participe aux réflexions collectives sur les problématiques du secteur et apporte son expertise sur un certain nombre de sujets.

Un travail de promotion et de mise en visibilité du secteur du tourisme social en Bourgogne-Franche-Comté
L'UNAT régionale a engagé un profond travail en matière de communication à travers plusieurs chantiers et notamment la refonte complète de son site internet. La remobilisation de ses outils de communication passant également par les réseaux sociaux et notamment la page Facebook de l'UNAT Bourgogne-Franche-Comté.
Les objectifs sont multiples; engager une nouvelle dynamique de promotion de la filière du tourisme social en région, à travers des publications pour valoriser les établissements et l'attractivité des territoires, auprès du grand public.

Ce travail de communication a également été conduit à l'attention des professionnels du secteur - qui peuvent déposer leurs offres d'emploi sur le site internet. Cela a été amorcé en prévision de la mise en place d'une newsletter qui a été lancée au début de l'année 2023 et qui permet de relayer ces offres d'emploi plus largement, et notamment aux structures partenaires dans le secteur de l'accompagnement et de l'emploi en région.
Cette lettre électronique permet à la fois d'aborder des thématiques transversales, telles que l'emploi et la formation, la transition écologique; mais aussi de mettre l'accent sur des événements et actualités en région.

Redynamisation du réseau des adhérents
Un travail a été engagé au sein de l'UNAT BFC pour aller au devant de nouveaux adhérents et de professionnels de tourisme ayant une méconnaissance du réseau ou le sentiment d'en être un peu éloigné. L'UNAT se mobilise afin de recréer du lien, promouvoir et accompagner la mise en place de coopérations autour de problématiques et d'enjeux qui touchent le secteur aujourd'hui, parfois dans des spécificités locales. L'UNAT entend fédérer toutes ces structures pour porter une voix commune auprès des partenaires, et notamment la Région, afin d'y apporter des réponses.

Organisation d'un événement fédérateur : Les Rencontres de l'Emploi dans le Tourisme social de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Les Rencontres de l'Emploi dans le Tourisme social de la région Bourgogne-Franche-Comté se sont déroulées le jeudi 8 décembre à la Maison régionale de l'Innovation à Dijon et ont réuni une trentaine de participants, adhérents, groupements d'employeurs et partenaires, pour échanger sur l'emploi, les problématiques de recrutement et la valorisation des métiers du secteur.
Cette demi-journée a permis de mettre en lumière les dernières actions menées par l'UNAT au niveau national, notamment durant la période de la crise sanitaire, avec une présentation de M. Simon THIROT, Délégué national : « L'UNAT, un levier dans l'accompagnement des structures ». Une juriste au GSOTF (Groupement Syndical des Organismes du Tourisme Familial) est intervenue pour présenter les dispositifs et outils existants pour répondre aux problèmes de recrutement et plusieurs professionnels ont également pu témoigner de leurs pratiques. Cette rencontre a été l'occasion de réunir les professionnels de manière conviviale dans le but de faire connaissance, d'échanger des bonnes pratiques et des solutions pour aborder la valorisation des métiers du tourisme et la journée s'est terminée autour d'un pot offert aux participants.

Conseil d'Administration

Représentant	Association	Mandat
Serge POISNET	Neige et Plein Air	Président
Vincent CHARPENTIER	Le Duchet	Vice-Président
Dominique BOUILLOT	Vacances en fêtes	Secrétaire
Anne LALY-DEFRANCE	Espace ST EX	Secrétaire adjointe
Rémi LAFOND	La Vallée de l'Yonne	Trésorier
Natasha LAHAYE	Chalet de la Haute Joux	
Éric PICOT	Espace Mont D'Or	

BRETAGNE

2
nouveaux membres
régionaux (Ilot Kergaher Guidel et Emmaüs Primelin)

95
stuctures

714
emplois ETP

215 538
arrivées
touristiques

176 000€
de budget annuel

15 794
lits

près de
60 millions
de chiffres d'affaires touristique

plus de
1 million
de nuitées

Dynamiques collectives sur le territoire

Contribution au suivi et à l'évolution de la feuille de route régionale TSS (parmi les actions programmées : travaux suivis avec la Sembreizh pour l'émergence d'un dispositif foncier ad'hoc TSS, rapprochement avec une école de design autour des auberges de jeunesse et des transitions - lancement sur 2023, …)

Contribution à l'adaptation des dispositifs régionaux d'accompagnement avec le service tourisme.

Travaux conjoints avec Tourisme Bretagne : restitution de l'étude sur les aspirations des français en matière de tourisme durable et solidaire et Reflets Enquête Reflet.

Actions collectives scolaires : démarche inter-réseau de valorisation des classes de découvertes en Bretagne : participation active au DLA régional (avec NEB, REEB, UBAPAR, URCPIE, Eaux et Rivières) sur les classes nature et de mer. Le projet se prolonge sur 2023 pour aboutir à un plan de communication ciblé.

Promotion du Tourisme Social et Solidaire auprès de ses publics.

L'année 2022 a été marquée par la promotion active (numérique et évènementielle) de nos hébergements bretons ainsi que d'un tourisme plus sobre, à travers l'offre mutualisée Envies d'Ouest Vélo Rando. La visibilité autour de la communauté numérique a augmenté de plus de 66 %.

Soutenir la reprise et la pérennité par la mobilisation de nos dispositifs d'ingénierie :

« Tourisme social et solidaire intégré » : 4 structures accompagnées dans leur projet de développement et bénéficiaires d'une aide régionale à l'investissement.

Fonds Tourisme Durable : 17 structures accompagnées par l'UNAT Bretagne – partenaire de l'ADEME et près d'un million d'euros d'investissement total généré en 2022.

Démarche de progrès QUB : un nouveau centre a intégré la démarche sur l'année. Deux séquences « clubs de dirigeants » se sont déroulées autour des énergies renouvelables et de la marque employeur avec la mobilisation respective d'ALOEN et de la CCI. Deux formations ont également été organisées sur le management de proximité pour le réseau.

Équipe salariée

Déléguée générale — Mahaut-Lise SICOT

Chargée de mission — Estelle LEBLOIS
Animation de réseau

Chargée de mission — Albane GANGA
Tourisme durable et communication

Eté culturel

Dans le cadre de l'été culturel et de la convention nationale avec le ministère de la Culture, deux résidences d'artistes se sont déroulées au contact des publics : un premier, autour du théâtre et du mime, soutenu par la DRAC Bretagne à l'éthic étapes Saint-Malo, et un second, autour d'une fresque peinte au Relais de l'Océan à Saint-Pierre Quiberon. 500 personnes en ont bénéficié, parmi les résidents et la population locale.

Conseil d'Administration

Représentant	Association	Mandat
Yohann ABIVEN	L'Abbaye	
Corinne ALONZI	Éthic Etapes	
Louis-René BENEAT	Rêves de Mer	Secrétaire
Franck BIDAUD	CAP France	
Jen-Luc BLEUNVEN	ADAJ 29	
Maëlle COLIN	VVF Villages	
Myriam DURAND	Manoir de la Goëletterie	Vice-présidente
Anne GANDAIS	FUAJ	
Frédéric GARCIN	UCPA	
Cédrick HAMON	Loisirs Mer Découverte	
Laëticia KLEIN	ODCVL	
Julien LARU	Plouharmor	Vice-président
Marianne LE BOUR	APAS BTP	Vice-présidente
Gilles LE GAL	VTF	
Thibaut LECOMTE	Les Glénans	
Marie-Laure MADEC	Relais de l'Océan	Trésorière
Franck MARTIN	EPAL	Vice-président
René MOULLEC	AVEL	Président
Isabelle SOLA	PEP Bretagne	

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

34
adhérents
12 nationaux (24 structures)
22 régionaux (27 structures)

51
stuctures
32 hébergements
15 organismes de séjours
4 adhérents associés

2 100
emplois
Pour 309 ETP

75 750
arrivées
touristiques

9
réunions statuaires

3 558
lits

plus de
13,1 millions
de chiffre d'affaires touristique

plus de
294 600
nuitées

En 2022, nous avons suivi 5 axes de travail pour **animer, représenter, accompagner, développer et promouvoir le tourisme social et solidaire en région**. Dans un contexte encore instable, marqué par la crise économique et sanitaire, mais aussi par une évolution des attentes et des pratiques des touristes, nos actions ont été principalement orientées pour répondre à trois grands défis transversaux :

- Renforcer l'accompagnement du réseau
- Redynamiser les séjours jeunes en région
- Préserver le patrimoine du tourisme social et solidaire et développer des offres engagées en faveur du tourisme durable

Labellisation Guid'asso : accompagnateur spécialisé
Nous avons intégré le dispositif d'appui à la vie associative locale « Guid'asso », porté par Le Mouvement associatif, la DRAJES et la Région, afin de valoriser et de renforcer nos capacités d'accompagnement et de conseils auprès des associations.

Développement d'un projet d'accueil des groupes à vélo
Accompagnés par l'UNAT Pays de la Loire, nous travaillons à **développer les séjours cyclo touristiques** pour les groupes en région, dans les hébergements du tourisme social et solidaire labellisés **Accueil vélo**. Un autre aspect du projet vise à développer les séjours jeunes à vélo, dans le cadre de classes de découvertes et de colonies de vacances, autour du programme **Savoir Rouler à Vélo**, pour sensibiliser aux pratiques touristiques durables dès le plus jeune âge et renforcer l'offre de slow tourisme en région.

Mission tourisme au CESER
Anaïs Rubaud fait partie de la 3ème commission et du groupe de travail sur le sujet : **« Économie touristique, outil d'attractivité du territoire régional »**. Elle est rapporteuse sur ce dossier et participe activement à la rédaction du diagnostic et des préconisations.

Formation marketing
Dans le cadre du plan régional de formations inter-filières, organisation avec le Comité Régional du Tourisme d'une formation « Parcours Marketing » spécifique pour les adhérents UNAT.

Renforcement de notre engagement sur le tourisme durable
Nous avons proposé de nombreux outils au réseau pour le sensibiliser et l'accompagner dans sa transition vers un tourisme plus durable : réalisation de **fiches synthèse, animations de temps d'échanges et relais d'informations** sur des thématiques telles que : les labellisations, l'alimentation durable, l'énergie, la rénovation, les financements et la sensibilisation des clients.
Communication externe
Création d'une plaquette de présentation de l'UNAT, sous forme d'une pochette avec plusieurs fiches, personnalisables et adaptables en fonction de l'interlocuteur.

©T.Martrou

Conseil d'Administration

Représentant	Mandat
Pierre-Charles HARRY	Président
Carole BARREAU	Vice-présidente
Jean-Luc BENAYOUN	Vice-président
Marie-Noëlle CHALUMEAU	Vice-présidente
Jean-Paul PIERSON	Trésorier
Tony MARTIN	Secrétaire
Sandrine GERARD	
Mathieu JOBERT	
Charlotte PIOFFET	
Jeanne PREEL	
Anthony RENOU	
Christophe VINCENT	
Pierre DELUZET	**Membre d'honneur**

Équipe salariée

Déléguée régionale Anaïs RUBAUD
Assistante vie du réseau Erika POLSTER

L'équipe a été complétée d'avril à août d'une stagiaire sur des missions visant à renforcer les pratiques de tourisme durable et de mobilités douces dans les structures du réseau.

GRAND EST

356 structures

310 hébergements
dont 95 adhérents UNAT

235 000 vacanciers

25 832 lits
dont 14 934 adhérents UNAT

7 143 salariés

5 892 bénévoles

10 organismes de loisirs
dont 7 adhérents UNAT

45 organisateurs de séjours
dont 35 adhérents UNAT

114 millions
d'euros de chiffre d'affaires
dont 90 millions de chiffre d'affaires tourisme

1,8 millions
d'euros d'investissement

Conseil d'Administration

Représentant	Association	Mandat
Bruno COLIN	Odcvl	Président
Benoît HAEBERLÉ	PEP	Vice-président
Marc BLONDEAU	Tourisme et Loisirs Champagne	Vice-président
Gabriel HUBSCHWERLIN	UFCV	Vice-président
Gilbert WENTZ	FUAJ	Vice-président
Didier HINNERBLESSE	Culture et Liberté	Trésorier
Claude SAINT-DIZIER	FFRandonnée	Trésorier adjoint
Pierre CHARLES	Foyers Ruraux	Secrétaire général
Olivier KULL	JPA	Secrétaire adjoint
Martine SOLCZANSKI	Ethic Etapes	
Céline BION	Mutuelle Bel Air	
Stéphane BOLTZ	VTF	
Michel COLLIN	APAJH	
Alexandre DEBORDE	VVF	
Yannick FASSAERT	Gîtes de France	
Fabien LOOS	Cap France	
Sylvie MOUREY	Ligue de l'enseignement	
Franck PRODHON	Centre Culturel du Haut-Marnais	
Alexandre SIMON	EEDF	

Dans le Grand Est, l'année 2022 de l'UNAT a été ponctuée de plusieurs temps forts.

Le premier fut la consolidation du rapprochement entre la coopérative de tourisme **Terre d'Est** et l'UNAT Grand Est, qui met à disposition un outil de promotion et de commercialisation au service des acteurs du Tourisme Social et Solidaire.

Les administrateurs et les équipes se sont réunis au cours d'un séminaire régional et ont enclenché la formalisation du projet associatif. Les travaux se poursuivront pour une présentation en juin 2023 lors de la prochaine assemblée générale.

L'équipe a poursuivi son renforcement avec le recrutement d'une chargée de mission observation, promotion et communication.

De nouveaux partenariats ont été créés, notamment avec la **Région Grand Est** pour la mise en place du dispositif d'aide au départ **« Pass Ma Classe Ouverte »** visant à favoriser les départs en classes de découvertes des écoliers du Grand Est.

L'UNAT Grand Est a également pérennisé ses partenariats existants, en portant le dispositif **« Colos Apprenantes »** pour son réseau mais aussi le déploiement régional du Fonds Tourisme Durable.

Dans le cadre national de développement culturel dans le champ touristique, l'UNAT Grand Est s'est rapprochée de l'association **Scènes & Territoires** et de la **DRAC** pour animer **« l'Été Culturel »** en région. Une trentaine d'artistes **« jeunes ESTivants »** sont ainsi intervenus dans des structures du TSS, culturelles et d'animation. Dans le prolongement de résidences, ils sont allés à la rencontre des vacanciers pour partager leurs œuvres le temps d'un atelier, d'un concert ou d'une exposition.

La mission d'accompagnement est une priorité pour la tête de réseau du TSS, dans un contexte de crises multiples (sanitaire, énergétique, économique). Dans ce sens de nombreux webinaires ont donc été organisés afin d'aborder les thématiques d'actualité du secteur, en particulier sur le dispositif Éco Énergie Tertiaire.

Le Conseil d'Administration de l'UNAT Grand Est s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2022, et le Bureau de l'association 4 fois. Une assemblée générale s'est également tenue le 15 juin 2022.

Enfin, et pour clôturer cette année, l'UNAT Grand Est constate une **augmentation du nombre de ses adhérents de 10%** confirmant les besoins d'accompagnement des structures du TSS dans cette période de crise.

Équipe salariée

Directeur — Romain LAUX

Adjointe de direction — Caroline MAGUIN
vie du réseau, vie de l'équipe, ingénierie sociale

Chargée de mission — Luana CESARON
Communication, Promotion et Observation

Chargé de mission — Adrien POTHIN
Animation territoriale Champagne-Ardenne

Chargée de mission — Emeline LE FLOC'H
Animation territoriale Alsace

Chargée de mission — Anaïs STEVAN
Animation territoriale Lorraine

HAUTS-DE-FRANCE

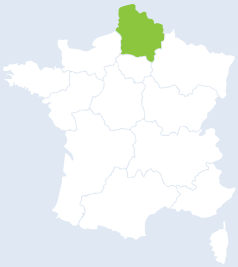

29 adhérents
17 adhérents nationaux
12 adhérents régionaux

10 établissements

1 950 lits

0 salarié

Nombre de réunions : 4 Conseils d'Administartion et 1 Assemblée Générale

Partenariat renouvelé avec la DRAC pour la mise en place de résidences d'artistes sur les structures hébergeantes :

- Le Cap d'Opale (Ambleteuse)
- Le VVF de Blériot Plage
- L'Auberge de Jeunesse de Lille
- L'Auberge de Jeunesse d'Amiens
- L'Auberge de Jeunesse de Boulogne sur Mer
- L'UFCV de Bouvines
- Le Parc d'Olhain
- Accueil Paysan

Signature fin août d'une convention entre l'UNAT Hauts-de-France et la DRAC régionale fixant les résidences d'artistes pour 3 ans (2023-2025).

Participation au **séjour des familles Ukrainiennes au Manoir de la Canche** du 22 au 29 octobre 2022. Cette action a été menée en collaboration avec l'association **LES VACANCES DU CŒUR.**

À noter également, la mise à jour régulière du site internet de l'UNAT Hauts-de-France.

La vie des représentations en 2022

Participation à la **CRESS**, au **CESER**, au **CRT** et de l'**ADRT** ainsi qu'au **Mouvement Associatif.**

Visite de la responsable de la banque des territoires.

Mise en place d'un partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat afin de pallier au manque de personnel sur les villages vacances.

Rendez-vous avec la chargée de mission de Hauts-de-France Tourisme concernant l'accueil du public allemand (décembre 2022) ainsi que M. Sébastien SEGUIN (VP Tourisme du département du Nord).

Conseil d'Administration

Représentant	Mandat
Pascal SARPAUX	Président
Roland DEQUIDT	Secrétaire
Arnaud CALONNE	Trésorier
Pierre DELATTRE	
Brigitte DRUMEZ	
Jean-Paul KORBAS	
Christian BAUVAIS	
Maxime DANELE	
Sadian DIALLO	
Vincent TIBBERGHIEN	
Dominique SANDER	
Yannick AUDINNEAU	
Cindy CASTELLE	
Jacques DUFRESNE	
Chloé RECOQUE	
Coralie CARON	
Guy VERMEULEN	
Sylvie BARDEL	
François RYCKELINCK	
Bruno SACLEUX	
Eric JUNKER	
Kathy BOUTMI	
Ashraff SUGHAYYR	
Laurent LAMAND	

ÎLE-DE-FRANCE

57 **adhérents**
dont deux nouveaux adhérents en 2022

25 **hébergements**
en majorité pour les jeunes et les scolaires

4 500 **lits**

20 **organisateurs**
de colonies de vacances et classes de découvertes

11 **organisateurs**
de vacances et loisirs adaptés

9 **organisateurs**
de voyages ou de loisirs alternatifs

10 **opérateurs**
de tourisme familial et séniors

L'UNAT Île-de-France continue son travail en 2022 avec une contribution au réseau régional dans le secteur du tourisme social et solidaire francilien. L'union a consacré une partie importante de son activité à l'accompagnement des associations dans la gestion de la crise sanitaire et la phase de relance de l'activité pendant le début d'année 2022. D'autres questions globales sont apparues plus tard, comme les difficultés de recrutement, l'obtention du BAFA à 16 ans, l'augmentation des coûts d'énergie et des charges variables ou le renouvellement du dispositif de Vacances Apprenantes. Ainsi, elle s'est assurée que les associations étaient bien intégrées dans les dispositifs de l'Etat et que la branche du Tourisme Social et Solidaire y était bien représentée dans la région.
Des nombreux échanges tout au long de l'année entre associations en forme de réunions, d'événements ou de groupes de travail, auxquels l'UNAT IDF a participé, avec l'UNAT Nationale ou des entités publiques, ont eu lieu afin de faire remonter toute inquiétude ou d'informer des nouveautés du secteur. Notamment, l'association participe à la marque Tourisme et Handicap dont elle est membre de la commission d'évaluation en Île-de-France. Elle a aussi mené des travaux avec l'ADEME sur le dispositif d'aide à la transition énergétique.
L'union régionale fait toujours partie de deux commissions au niveau national : la commission Vacances Enfants Adolescents avec l'organisation du colloque autour des colonies de vacances et les classes de découvertes en fin d'année, et de la commission Vacances et Handicaps.
En tant que tête de réseau du tourisme social et solidaire francilien, l'UNAT IDF participe au conseil d'administration de l'Office de Tourisme des congrès de Paris, au Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France et au Conseil Parisien des Associations.
Enfin, encore cette année, une diffusion du Guide des Vacances et Loisirs Adaptés a été faite, sorti en 2021 en collaboration avec la Mairie de Paris.

L'UNAT IDF clôture l'année 2022 avec 57 organismes adhérents, dont deux nouvelles structures : SlowBreak qui commercialise des week-ends écoresponsables à destination mystère en France, et La Maison Saint Charles, avec une résidence intergénérationnelle, 15 chambres d'hôtes et 3 salles de réunion.
L'association, assez hétérogène, réunit des hébergements ou des organisateurs de voyages et loisirs pour tout types de public : des villages vacances pour les familles et séniors, des hébergements pour les jeunes touristes ou du tourisme alternatif… Une partie importante des structures, environ 35 %, font partir les enfants en organisant des colos ou classes découverte. Une attention spéciale est portée aussi au secteur des vacances adaptées : plus d'une quinzaine d'associations travaillent directement ou indirectement avec des personnes en situation de handicap.

Conseil d'Administration

Représentant	Association	Mandat
Ludovic LE GOFF	ADN	Vice-Président
Patricia CLARISSE	AEC	
Ouafa SAAD	APAJH	
Christelle GOUTAL	APAS BTP	
François HENRION	Club Alpin Français D'Ile-de-France	Vice-Président
Anne-Françoise GLORIA	Ethic Etapes IDF	
Amadou DIEW	Ligue de l'enseignement	
Rémy VERNEY	MIJE	
Guillaume MOUSSET	FUAJ	
Daniel ARROYAS	PEP 75	
Yannis CHETTAB	REGARDS	Secrétaire
Patrick DROUET	Temps jeunes	Président
Gabriel HUBSCHWERLIN	UFCV IDF	
Patrick CARROUER	Vacances et Familles IDF	
Nicolas DJORDJIAN	Villages Club du Soleil	
Yann SPICQ	VMSF	
Emmanuel FRANTZ	VVL	Vice-Président

Le poste de trésorier est à pourvoir

Équipe salariée

Chargée de mission Judit SALA

NORMANDIE

21
adhérents
16 adhérents nationaux
5 adhérents régionaux

40
hébergements

5 800
lits

plus de
30,3 millions
d'euros de budget

1 017
emplois
dont 243 ETP

Les principales actions :
- Faire reconnaître le Tourisme Associatif à vocation sociale
- Présence auprès des différents partenaires et de l'Etat
- Suivi des dossiers de l'investissement
- Actualisation du matériel de communication
- Portes Ouvertes : 09 avril
- Journée d'Etude Décret Eco-Energie Tertiaire : 09 novembre
- Elaboration des fiches actions
- Programme pour la restructuration de l'association en 2023

Perspectives / projets 2023 :
- Formations de l'ESPE Master 1 et Master 2 de Tourisme éducatif
- Rencontre avec la Rectrice
- Dossier Culturel avec la DRAC
- La continuation et le renforcement de nos partenariats
- Une présence plus forte auprès de nos adhérents
- La création d'un poste de chargé de mission UNAT Normandie en lien avec le Conseil Régional
- La mise en place de la restructuration de l'UNAT Normandie avec l'intervention d'un cabinet de conseil
- Projet de transition écologique

L'activité statutaire :
- Conseils d'administration : 01/02, 09/03, 04/05 (MDA Caen) et 09/11 (UNCMT Bernières)
- Bureaux : 05/01, 01/02, 09/03, 04/05 (MDA Caen), 29/06 (VVF Portbail), 01/07, 08/09 et 09/09 (Visio), 16/12 (MDA Caen)
- AG : 09/03 (MDA Caen)
- Bureaux élargis pour la restructuration de l'UNAT et l'élaboration des fiches actions 2023 : 11/10 (Tourelles Asnelles), 21/10 (MDA Caen) et 16/11 (Ligue Caen)
- Réunions Cabinet Akceli : 20/10, 16/11 (Visio) et 08/12 (Copil Visio)

La vie des représentations :
- Le Conseil Régional (Tourisme social / investissements) : 14/01 (Visio) et 08/11 (CR Caen)
- CRT : 04/07 (AG à Caen), 24/11 (Assisses de Tourisme à Beuvron-en-Auge)
- Cress : 27/10 (CA Hérouville St Clair), 07/12 (Séminaire Stratégies à Hérouville St Clair)
- L'UNAT Nationale : 13/12 (Rencontre Présidents Région)
- Crédit Coopératif : 15/12 (Rencontre Cooperacteurs à Aubervilliers)
- Ceser
- Commission territoriale
- Différentes représentations dans les manifestations

Nouveaux adhérents : FUAJ, auberges de jeunesse HI.

L'adhésion à un groupement d'employeurs :
Depuis 2020 le Crajep et le Mouvement associatif se sont retirés du GECAJEP. La secrétaire comptable continuait à travailler à mi-temps pour l'UNAT et la JPA, soit un ETP à 20% pour l'UNAT, restant salariée jusqu'à sa retraite, le 28 février 2022. Le poste est à pourvoir.

Conseil d'Administration

Représentant	Association	Mandat
Ibrahim BAASOUSI	AROEVEN	Trésorier
Nathalie CANDAU Jonathan GUERNIER	CAP France Les Tourelles	
Brice GOUPIL	CAP France Home du Cotentin	
Emmanuel LEFEBVRE	CEZAM	
Isabelle GEORGET	CPCV	
Jean-Yves TALOIS	EEDF	
Laurence LEJUEZ	FUAJ	
Gaël JOUAN	Ethic Étapes - Val Solail Hellandes	
Jacques GASSER	Ethic Étapes - ODCVL	
Sylviane KMAIDIC Serge DUCONGET	Handi'été	
Bertrand LEROY	Les Compagnons du Sentier	
Sophie LEPRIEUR	Les petits frères des pauvres	
Thierry VARNIERE	La ligue de l'Enseignement - Vacances pour Tous	Vice-Président
Bruno MIGNOT Mathieu BURETTE	Passion Foot	
Brigitte HOULIER	PEP région	
Marceau BRIER Alain LEBAS	TLC Vacances	
Sonia TESSIER Jacques ALLOT	Trip Normand	Secrétaire générale
Nathalie MARIE Maëlle RIBEIRO	UFCV	
Mickaël BROCHEN Eveline HOLMAN	UNCMT	Vice-Président
Alan JOSSE	VTF	
Michel CLOUPEAU	VVF	Président

NOUVELLE-AQUITAINE

66
membres

36 293
lits touristiques

plus de
156 millions
d'euros de chiffre d'affaires

162
hébergements
31 organisateurs de séjours

2 725 187
nuitées

1 782
ETP

Conseil d'Administration

Représentant	Association	Mandat
Audrey SANCHEZ	Otellia	Présidente
Frédéric DADOY	UCPA	Vice-président
Philippe MORETTI	Fédération des Auberges de Jeunesse	Vice-président
Thierry GARCIA	Au Moulleau avec Saint Vincent de Paul	Vice-président
Freydoun SCHAHMANECHE	Bonzai	Trésorier adjoint
Stéphane SELLES	UFCV Nouvelle Aquitaine	Secrétaire
Marc PILI	Vacances Ouvertes	Secrétaire adjoint
Catherine SENAND-ARRAMY	Ligue de l'enseignement	
Serge POISNET	Neige et plein air	
Nadège AILHAUD	Ekitour	
David BONNAVENTURE	VVF Villages	
Gaëlle HIPEAU	Vacances et Familles	
Sébastien HERMOUET	Ethic Etapes	
Jean-Marc DIGAUD CLAVEL	Sollincite	
Jean-Marie MARTIN	Colosolidaire	
Clément SIMONNEAU	Les Oiseaux de Passage	
Aurelie NAUDE	Ecoacteurs en Médoc	
	Aroeven NA	
Michel PEYTAVY	Agence Nature	
Nicolas DERVIEAU	VALT 33	
Elisabeth VUILLET	Gironde Tourisme	
Samuel BROUZES	Vacances ULVF	
Joan RABUSSIER	UFCV	

Équipe salariée

Déléguée régionale — Karine BERDOULAT
Chargée de mission de l'Interfilière — Maryse BOIVIN
Chargée de mission animation réseau — Clara MONGET

En avril 2022, il a été décidé de mettre en place un **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** piloté par Nouvelle-Aquitaine Active, afin de permettre à l'UNAT NA, de redéfinir son projet associatif ainsi que son futur plan d'action. Pour mener à bien cette restructuration, l'UNAT NA a été accompagnée par Magali Bonnin de P2M consulting. En décembre 2022, le nouveau projet associatif ainsi que le nouveau plan d'action ont été présentés aux membres et validés à l'unanimité lors d'une assemblée générale.

L'UNAT NA, en partenariat avec **Vacances Ouvertes** et la **Région Nouvelle-Aquitaine**, a relancé son dispositif d'aide au départ en vacances pour les étudiants **« Un bol d'air frais »**, afin qu'ils puissent bénéficier d'un temps de répit. **33 destinations attractives** ont été proposées de mai à décembre, **28 étudiants** ont pu en bénéficier.

L'UNAT Nouvelle-Aquitaine a été partenaire de l'**ADEME** dans le cadre du **Fonds Tourisme Durable** de mars 2021 à Décembre 2022. 24 dossiers ont été déposés dont 1 dossier tremplin, et plus de 30 diagnostics ont été réalisés. 40% des bénéficiaires ont obtenu une aide supérieure à 70% des investissements.

Lancement de la **1ère édition en Nouvelle-Aquitaine d'un été culturel** en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. 2 structures ont répondu présentes :

- La Taillade (47) : ils ont fait appel à l'association **Bastid'Art** dans le but de proposer aux clients de La Taillade des nouveautés et des découvertes culturelles autres qu'ils ont l'habitude de voir.
- UFCV Nouvelle-Aquitaine (33) : mise en place d'un **cinéma en plein air**, semaine de sensibilisation à l'image et montage mais aussi réalisation d'un festival d'éducation populaire **« Le Frayse'Toch »**.

Cette année l'UNAT NA a décidé de lancer une série de **Webinaires** à destination de ses membres. 4 ont été mis en place sur l'année 2022 avec une dizaine de participants sur chaque session. Les replays sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique « Nos webinaires ».

La convention Interfilière (UNAT NA, UMIHNA et NAHPA) est reconduite à l'échelle régionale sur 2022-2025 avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME ! 4 axes pour renforcer le passage à l'action en tourisme durable chez les professionnels des trois filières : Accompagnement individuel, Accompagnement collectif, Valorisation du tourisme durable, Animation de la vie Interfilière.

OCCITANIE

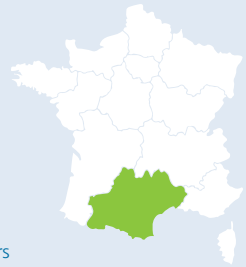

133
associations
adhérentes

50 000
enfants partis
depuis la création de l'Opération 1ers départs en vacances (1996).

260
jeunes
supplémentaires grâce aux colos apprenantes

182
séjours
répartis sur l'été soit
76 thématiques proposées
5 séjours proposés aux séniors

191
établissements

2 088
enfants en 2022
157 porteurs de handicaps

65
jeunes ukrainiens
sur « Solidarité Ukraine »

244
séniors inscrits
pour 221 départs

Dans le contexte actuel contraint, suite aux évènements nationaux et internationaux sur les plans économiques environnementaux et sociétaux, l'UNAT Occitanie oriente et développe ses actions pour aider ses adhérents du mieux possible.

L'UNAT s'est engagée :
- **À défendre un secteur d'activité** reconnu pour son utilité sociale et solidaire ;
- À conforter un **tourisme de qualité ouvert à tous ;**
- À contribuer à sauvegarder un **Tourisme Social Solidaire.**

Grâce à ses partenaires, elle a pu défendre les intérêts de ses **133 associations adhérentes** et répondre au mieux à leurs besoins de représentation auprès des décideurs publics et privés. En plus de renforcer la structuration et la mise en réseau du Tourisme Social et Solidaire, l'UNAT Occitanie se veut fédératrice et créatrice d'un sentiment d'appartenance chez ses adhérents.
Elle assure également le relais des informations issues de l'UNAT Nationale auprès de ses adhérents, ou encore au sujet du développement du Fonds Tourisme Durable et la mise en place du Décret Tertiaire.

L'UNAT Occitanie est animatrice de son secteur et participe à la promotion de produits touristiques, comme lors de **l'enquête sur les « Classes de Découvertes »** à destination des enseignants coanimée avec le CRTLO. Elle valorise aussi les métiers de la filière auprès des acteurs de l'emploi et de la formation du TSS.
L'accès aux vacances pour tous est un des axes prioritaires dans l'ADN de l'UNAT Occitanie. Cette année encore, **l'Opération 1ers départs en vacances** - soutenue par la Région Occitanie, les 17 CAF et MSA d'Occitanie, la DRAJES et la Fondation SNCF - a rythmé les périodes de vacances scolaires en permettant à 2088 enfants de s'inscrire et partir en colonie, dont 157 jeunes porteurs de handicap. 65 jeunes ukrainiens et leurs 8 accompagnateurs ont pu profiter de 15 jours d'activités et découvrir l'Occitanie.

Équipe salariée

Délégué régional	Laurent ORLAY
Chargée de développement projets	Anaïs WOLFF
Chargé de logistique	David GLONDU
Assistante de direction **Chargée de communication**	Ingrid TLAKHETE
Chargée de mission **Développement durable**	Melis MEHMET

Le programme **Séniors toulousains en vacances** a également été reconduit pour une **14ème édition**. Grâce à nos partenaires : Ville de Toulouse, ANCV, CASAT Midi-Pyrénées et Malakoff Humanis, 221 séniors sont partis sur septembre et octobre à la plage et à la montagne.

Conseil d'Administration

1er Collège

Représentant	Association
Michel PERON	Azureva
Jean-Christophe VEAUX	Cap France
Sébastien KIFFEURT	FUAJ
Florence COUVREUR	Éthic Etapes
Hervé COLAS	Les Glénans
Gerard PENEL	Ligue/URFOL
Véronique VIGNES LACZNY	ODCVL
Michel FRANC	PEP
Tifen GUILLOSSON	Tourisme et Loisirs
Alain SALERY	UCJG/YMCA
Salim BELLAZGHARI	UCPA
Stéphane JAFFFRET	UFCV
Audrey MICHON	Vacances et Familles
Jacques MATHEZ	Villages Club du Soleil
Gilles CRESPO	VVF Villages
Patrice OULIÉ	ULVF

2e Collège

Jean TARDOS	Accueil Sans Frontières
Pascal DUMORA	Atia Club Aladin
Georges GLANDIÈRES	Égalité Sur L'eau
Anthony BALLET	La Pouzaque
Kamyar MAJDFAR	Loisirs Éducation Citoyenneté
Charlotte MOLLIEX	LVL Les Ayguades
Phillippe LAGARRIGUE	AAGAC
Jean-Marc MAHÉ	Vacances Évasion

PAYS DE LA LOIRE

51
associations adhérentes
9 nationales et 42 en région

11 195
lits

156 132
vacanciers accueillis

65
établissements

718 346
nuitées

plus de
40,7 millions
d'euros de chiffre d'affaires

Conseil d'Administration

Représentant	Association	Mandat
Véronique CROUE-GUILLERIN	UCPA	Présidente
Olivier GUICHARD	Hostellerie du Bon Pasteur	Vice-président
Danielle LE NALLIO	Château de la Plinguetière	Secrétaire
Pierre CHENOT	Association Séjour Plein Air	Trésorier
Olivier BERNARD	Château de la Turmelière (FAL44)	
Chloé SUTEAU	CGCV	
Mathias CADOT	ACCOORD	
Françoise GERVOT	Association Rivage	
François GUILLOTEAU	Vacances et Familles	
Roselyne FORTUN	UFCV	
Alexandre BEUREL	Cap France	
Laurent CHABOT	Centre de mer Bellevue (PEP86)	

Accompagnement

L'UNAT a continué d'animer son réseau afin d'informer de manière continue ses adhérents sur les problématiques du secteur par l'envoi de Flash-Info, l'animation du groupe pro Whatsapp et de la revue de presse hebdomadaire.

Nous avons proposé deux formations spécifiques pour nos adhérents en partenariat avec l'Académie Etourisme :

- Mars 2022 : « Comment capter et développer des clientèles individuelles ? »
- Novembre 2022 : « Savoir rédiger des textes impactants pour son site web ».

Relations avec les pouvoirs publics et institutionnels

Afin d'assurer sa mission de tête de réseau et de plaidoyer en faveur des intérêts du tourisme social et solidaire et de ses acteurs, l'UNAT a poursuivi les échanges avec le Conseil régional, les Conseils départementaux, le CRT, les CDT, la DRAJES et le Rectorat, le Mouvement associatif et la CRESS.

Stratégie de communication interne et externe

L'UNAT a mis en ligne, en mai 2022, son nouveau site internet : www.unat-paysdelaloire.fr. Une nouvelle stratégie de communication sur les réseaux sociaux a été rédigée.

Culture et TSS

Nouveauté en 2022 et dans le cadre de la convention pluriannuelle avec la DRAC des Pays de la Loire, l'UNAT a proposé une résidence d'artistes itinérante sur 3 centres de Loire-Atlantique autour de la thématique des souvenirs de vacances (discipline « création sonore »).

Partenariat avec les Restos du cœur

Partageant les mêmes valeurs liées au droit aux vacances pour tous, l'UNAT et les Restos du Cœur ont décidé de s'unir afin de proposer de nouvelles offres de séjours aux bénéficiaires des Restos du Cœur dans les 5 départements de la Région. L'UNAT a donc mobilisé son réseau et publié deux brochures référençant les séjours disponibles pour les familles et les enfants. Le partenariat s'étant lancé tardivement, peu de séjours ont pu être effectifs sur l'été 2022 mais cela a permis de prendre les premiers contacts et d'anticiper la saison 2023. Ce partenariat a permis la relance de l'activité « vacances » des Restos de Vendée.

Group'AVélo

En 2022, le réseau GAV a accueilli 4 nouveaux centres : sur la Vélodyssée : Vendéole (85), Les Lutins (85), sur la Loire à Vélo : Château de la Plinguetière (44) et sur la Vélo Francette : Anjou Sport Nature (relais-étapes). Comme tous les ans, l'UNAT a poursuivi l'accompagnement du réseau par le biais de temps d'informations, de soutien et d'ingénierie dans la structuration des séjours. Nous avons poursuivi le développement, la commercialisation et la communication des séjours scolaires à vélo.GAV a été récompensé aux premiers Trophées Horizons, en mai 2022. L'UNAT Pays de la Loire a accompagné l'UNAT Centre Val de Loire dans son projet de structuration de la filière des groupes à vélo via 5 modules d'accompagnement (42h) de janvier à septembre 2022 en parallèle d'une étude d'opportunité.

Vers une alimentation/restauration durable au sein du tourisme social et solidaire

L'UNAT a engagé une réflexion sur la mise en place d'un accompagnement spécifique autour de l'alimentation durable. Cet accompagnement se développera sous 3 volets :

- Actions d'informations/sensibilisation des professionnels : webinaires, partages d'expériences.
- Aide à la montée en compétences des salariés des structures : cuisiniers et équipe de direction
- Communication et valorisation des engagements pris.

Équipe salariée

Déléguée régionale	Rose-Laurence PICHON
Chargée de mission **Group'A Vélo**	Élodie DUBOURG
Chargée de communication **en apprentissage**	Marie ORHON

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

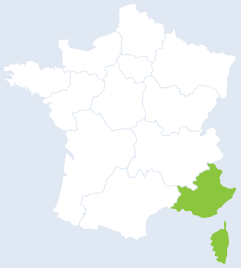

52 adhérents
au 31 décembre 2022

32 097 lits

467 085 arrivées

5 112 emplois
dont 1 952 ETP

176 hébergements

13 organisateurs de séjours

plus de **2,4 millions** de nuitées

plus de **163,7 millions** de chiffre d'affaires

L'année 2022 en région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur a été marquée par :

L'accompagnement des adhérents sur des projets de rénovation et de modernisation, le classement en étoiles, le fonds Tourisme Durable. Un séminaire a été organisé en mars pour présenter les aides et dispositifs des différents partenaires en matière d'ingénierie, d'investissement, de transition écologique, d'emploi et de formation : « Quelles solutions pour vos projets ? ».

La promotion des séjours scolaires et du site dédié « Ma Classe dans le Sud », soutenue par le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte-d'Azur : élaboration et diffusion du Manuel de l'Enseignant, un outil pour aider les enseignants dans l'organisation d'un séjour (dossier, financement, encadrement…), réalisation de vidéos permettant une immersion en classe de découverte. Ces supports ont fait l'objet de e-mailings et de campagnes Google et Youtube Ads.

Le 3ème été culturel en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans le cadre du partenariat national avec le Ministère de la Culture, concrétisé par la signature d'une convention le 18 mai à l'issue de l'Assemblée Générale. 37 résidences d'artistes de différentes disciplines (théâtre, photo, écriture, arts numériques…), entre juillet et début novembre, dans 20 villages et centres de vacances, auberges de jeunesse pour des publics variés (enfants en colos, familles, séniors, personnes en situation de handicap). Organisation d'un lancement officiel le 19 juillet à La Londe les Maures et d'un vernissage le 20 juillet à Saint-Tropez.

La formation « Responsable d'Etablissement Touristique » qui s'est déroulée et terminée les 30 novembre et 1er décembre avec la validation des 9 participants devant un jury de professionnels. Une formation composée de 4 Certificats de Compétences Professionnelles : pilotage, marketing, GRH, finances/compta. 480 heures de formation réparties sur 12 mois dans les établissements des participants, pour des salariés déjà en poste ou des jeunes en alternance.

L'information et la valorisation des métiers et l'aide au recrutement

- Présentation de notre secteur, des métiers et des possibilités d'emploi lors de rencontres, webinaires, salons étudiants, sur la plateforme d'orientation de la Région…
- Réalisation et diffusion de visuels métiers sur les réseaux sociaux, auprès des prescripteurs emploi, organismes de formation, points jeunesse, écoles hôtelières et de tourisme. Relais de la campagne du Comité Régional du Tourisme « On a tous besoin de vous »
- Participation à la création de Groupements d'Employeurs (CRT, Mouvement associatif)
- Organisation de notre séminaire annuel sur le thème « Emploi et Tourisme : un enjeu vital » avec la signature d'une convention avec l'Association Régionale Des Missions Locales (ARDML).

Équipe salariée

Déléguée régionale	Fanny ANDREU
Chargée de mission	Aude LE CARBONNIER
plus en poste à ce jour	
Président	Yannick GALLIEN

Conseil d'Administration

Association
AEC Vacances
Azureva
CLAJ Jeunesse camping
Espace Vacances Chadenas
Ethic Etapes - Cannes Jeunesse
FUAJ ou HI France
La Bastide des Joncas
La Ligue de l'Enseignement
Les PEP
Loisirs Provence Méditerranée
Loisirs Séjours Côte d'Azur
Odesia vacances
Oeuvre St Jeannaise - Lou Riou
UFCV
Vacances Bleues
Vacances Léo Lagrange
Villages Clubs du Soleil
VTF
VVF Villages
YMCA France - Centre Azur

RAPPORT
FINANCIER

RAPPORT *FINANCIER*

de l'exercice 2022

Anne Gandais
Trésorière

Les comptes de l'Union présentent au titre de l'exercice 2022 un résultat négatif de 4 752 €.

Au niveau des charges

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 752 354 € en 2022, en augmentation rapport à 2021 (643 096 €).

Les charges de personnels se sont élevées à 481 222 € contre 371 369 € en 2021. Cette hausse fait suite au retour du personnel en congé parental en 2021.

Les charges liées au fonctionnement de l'Union ont été particulièrement maîtrisées, dans la continuité des années précédentes. Cependant cette année nous avons dû faire face à des charges non récurrentes, notamment des frais liés au recrutement de la nouvelle déléguée générale et également une taxation sur nos surfaces de bureau qui jusque-là y avaient échappée. Ces charges non prévues dans notre budget ont évidemment un impact sur notre résultat de l'ordre de 35 000 €.

Les graphiques présentés ci-dessous vous apporteront une vision synthétique de l'évolution des principales charges de fonctionnement et des salaires et charges sur ces trois dernières années.

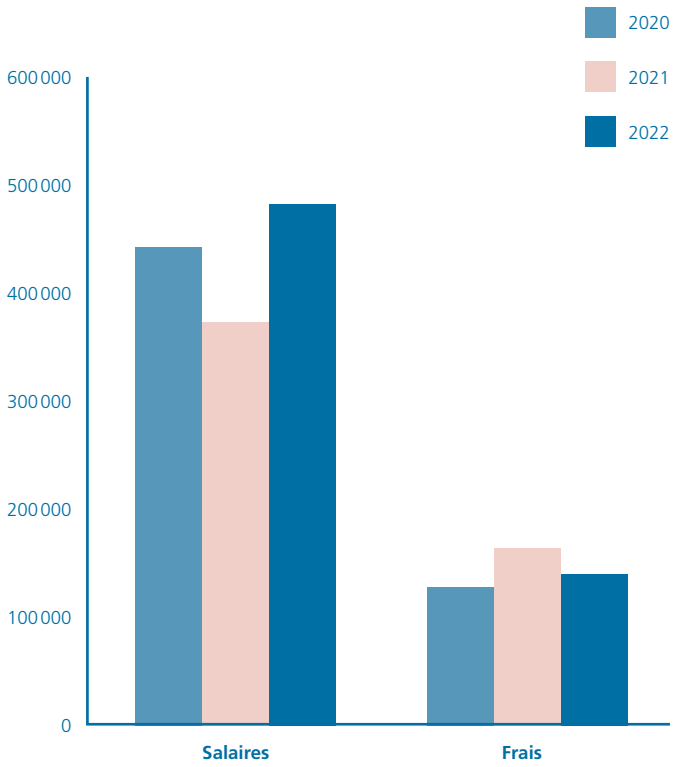

Au niveau des produits

Nos produits d'exploitation sont de 763 059 € en 2022 contre 731 633 € en 2021.

Les frais de gestion du FMS sont en hausse, car ils intègrent la quote-part des frais de personnels eux-mêmes en augmentation.

Sur 2022, nos produits sont certes en hausse, mais en deçà de ce que nous avions prévu dans notre budget, l'écart est de 30 000 €.

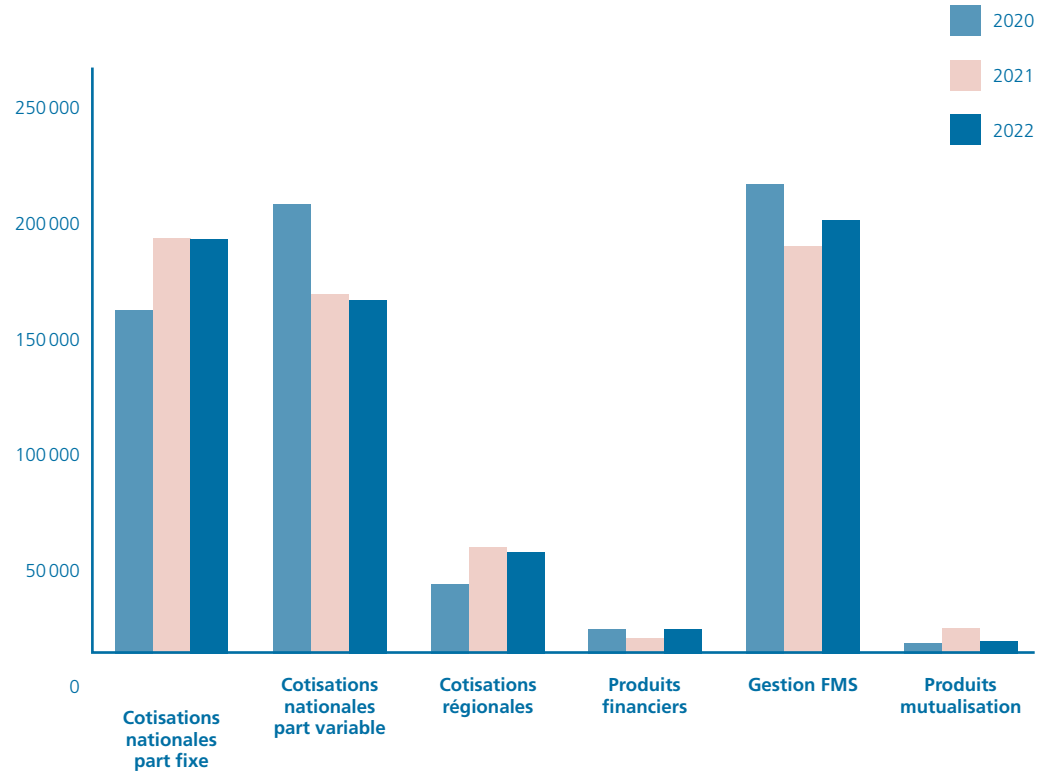

Au niveau du bilan

Le total du bilan s'élève à 5 678 799 € contre 5 614 497 € en 2021.
Cette hausse a principalement pour origine l'augmentation du compte Fonds de garantie des adhérents FMS à savoir 2 406 087 € contre 2 316 676 € au 31/12/2021.

Nous proposons d'affecter notre résultat déficitaire de 4 752 € au compte « report à nouveau », ce qui portera ce compte à la somme de 1 278 866 €.

Les fonds propres de l'UNAT s'élèvent alors à 5 537 875 € au 31/12/2022 incluant notamment :
- 1 278 866 € de report à nouveau
- 2 406 087 € de fonds relatifs au Fonds Mutuel de Solidarité (fonds propres sans droit de reprise)
- 1 731 078 € de fonds relatifs au Fonds de Réserve (fonds propres avec droit de reprise)

Ce niveau de fonds propres permet de satisfaire la norme de solvabilité exigée par les pouvoirs publics ; notons par ailleurs qu'il convient d'ajouter à ces fonds propres comptabilisés au bilan au 31 décembre 2022, nos plus-values latentes immobilières de l'ordre de 5M€.

Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION U.N.A.T
UNION NATIONALES DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929

Siège social : 8, rue César Franck
75015 PARIS

SIREN : 775 685 134

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

ASSOCIATION U.N.A.T

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929
Siège social : 8, rue César Franck
75015 PARIS
SIREN : 775 685 134

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Adhérents de l'**Association U.N.A.T**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **U.N.A.T** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

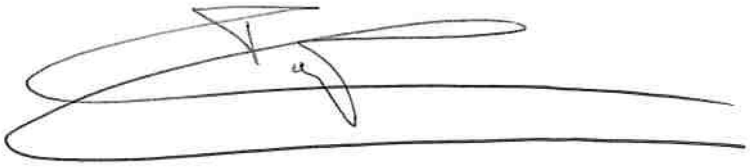

Brice ROGIR

Bilan actif

	Brut	Amort. & Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			-	
Frais de recherche et de développement			-	
Donations temporaires d'usufruit			-	
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	45 397	7 285	38 112	38 112
Autres immobilisations incorporelles	86 520	86 520	-	
Immobilisations incorporelles en cours			-	
Avances et acomptes			-	
Immobilisations corporelles				
Terrains			-	
Constructions	247 885	217 797	30 088	30 210
Installations techniques, matériels et outillages industriels			-	
Autres immobilisations corporelles	72 254	57 988	14 266	1 440
Immobilisations corporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	
Biens reçus par legs ou donations			-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 500	1 500	5 000	5 000
Autres titres immobilisés	465 135		465 135	465 135
Prêts			-	
Autres	10 809		10 809	10 809
Total I	**934 500**	**371 090**	**563 409**	**550 706**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.			-	
En cours de production de biens			-	-
En cours de production de services			-	-
Produits intermédiaires et finis			-	-
Marchandises			-	-
Avances et acomptes versés sur commandes			-	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	79 753	5 127	74 626	82 917
Créances reçues par legs ou donations			-	-
Autres créances	32 742		32 742	8 628
Divers				
Valeurs mobilières de placement	305 000		305 000	305 000
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	4 696 732		4 696 732	4 656 561
Charges constatés d'avance	6 290		6 290	10 685
Total II	**5 120 517**	**5 127**	**5 115 390**	**5 063 791**
Frais d'émission des emprunts (III)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)	-		-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**6 055 017**	**376 217**	**5 678 799**	**5 614 497**

Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Association UNAT

Comptes annuels
Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Bilan passif

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	61 100	61 100
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise	2 406 087	2 316 676
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres avec droit de reprise	1 731 078	1 754 287
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	60 744	60 744
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 283 618	1 194 106
Excédent ou déficit de l'exercice	- 4 752	89 513
SITUATION NETTE	**5 537 875**	**5 476 425**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**5 537 875**	**5 476 425**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		5 205
Total II	**-**	**5 205**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 040	21 271
Total III	**4 040**	**21 271**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 544
Emprunts et dettes financières diverses	18 696	18 696
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 557	18 501
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	86 582	71 024
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 049	1 831
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	**136 884**	**111 596**
Ecarts de convertion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 678 799**	**5 614 497**

(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	374 548	379 530
Ventes de biens et de services	9 371	11 303
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	9 371	11 303
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	83 494	72 659
Concours publics et subventions d'exploitation	45 494	38 159
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liees à la générosite du public		
Dont Dons manuels		
Dont Mecenats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	38 000	34 500
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	18 067	1 225
Utilisation des fonds dédiés	5 205	
Autres produits	272 374	266 049
Total I	**763 059**	**730 765**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	186 257	195 465
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	23 011	15 888
Salaires et traitements	341 508	256 606
Charges sociales	139 714	114 764
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 470	2 118
Dotations aux provisions		465
Reports en fonds dédiés		5 205
Autres charges	56 394	52 585
Total II	**752 354**	**643 096**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**10 705**	**87 670**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	10 350	6 632
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	**10 350**	**6 632**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		3
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	**3**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**10 350**	**6 629**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**21 055**	**94 300**

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		3 055
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	-	**3 055**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	18 767	446
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	**18 767**	**446**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**- 18 767**	**2 609**
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 039	7 395
Total des produits (I+III+V+IX)	**773 409**	**740 452**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	**778 161**	**650 940**
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 4 752**	**89 513**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-	-

Annexe

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
Le bilan de l'exercice présente un total de 5 678 799 euros.
Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 773 409 euros et un total charges de 778 161 euros, dégageant ainsi un résultat de - 4752 euros.
L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.

L'association a choisi d'incorporer les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des immobilisations financières et les titres de placement.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC N° 2016-07, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Conformément aux obligations liées à l'application des normes prudentielles, EY a réalisé une mission pour établir la solvabilité de l'UNAT dans le cadre de son activité de garantie financière, sur la base des comptes arrêtés pour l'année précédente 2021. Cette étude annuelle a été remise au Ministère de l'Economie et des Finances.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissariat aux comptes, certification des comptes de l'exercice : 7 800 € HT

AUTRES INFORMATIONS

L'association n'exerce aucune activité susceptible d'être soumise aux impôts commerciaux. Cependant, l'association règle l'impôt sur les sociétés au taux de 24% sur les loyers encaissés.

Article 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants.

Selon cet article, les associations, dont le budget est supérieur à 150.000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Cette disposition doit figurer dans l'annexe des comptes annuels.

Dans l'association, les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés sont le Président, le Trésorier et le Délégué Général. Les deux premiers étant bénévoles et ne percevant donc pas de rémunérations cela reviendrait à communiquer une information individualisée concernant la Délégué Général. En conséquence de quoi, aucune rémunération et aucun avantage en nature ne peuvent être divulgués, la loi ayant prévu que l'information doit être globale et n'a pas à être donnée de façon nominative.

Réserves

Le poste « Réserves » s'élève à 60.744 €uros au 31/12/2022 et est composé de Réserves statutaires contractuelles.

Le Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT

Le FMS, Fonds Mutuel de Solidarité, de l'UNAT a pour objet de permettre aux associations et autres organismes qui en sont membres, de justifier à l'égard de leurs adhérents des garanties

financières exigées par les textes légaux et règlementaires fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

Le décret n°2015-1111 du 2 septembre 2015 a eu pour objet la révision des modalités de calcul de la garantie financière des agents de voyage. Ce décret entré en vigueur le 1er octobre 2015 vise à améliorer la protection des consommateurs en instaurant une garantie de la totalité des fonds déposés par les clients auprès des agents et opérateurs de voyage, en conformité avec le droit de l'Union Européenne.

L'ordonnance 2017-1717 du 20 décembre 2017, applicable à compter du 1er juillet 2018 qui porte transposition dans le droit français de la directive européenne relative aux voyages à forfaits et aux prestations de voyages liés, a modifié le champ d'application de la loi concernant la vente de voyages et de séjours.

L'arrêté du 30 juillet 2019 a fixé des normes prudentielles à compter du 1er janvier 2020 visant à garantir la solvabilité des organismes associatifs apportant leur caution aux opérateurs de voyages et de séjours.

En conséquence, le total du chiffre d'affaires tourisme des membres du FMS bénéficiant au 31 décembre 2022 d'une garantie financière du FMS s'élève à 186 776 618 €uros contre 425.193.133 €uros pour les membres bénéficiant de cette même garantie au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, 260 membres de l'UNAT bénéficient de la garantie financière du FMS/UNAT.

La valorisation du compte FMS de l'UNAT au cours de l'exercice 2022 est présentée ci-dessous :

N° de compte	Libellé	01-janv-22	Augmentation	Diminution	31-déc-22
103400	Fonds Mutuel de Solidarité	2 316 676	297 534	208 123	2 406 087
		2 316 676	**297 534**	**208 123**	**2 406 087**

L'augmentation du FMS s'explique par :

- Les produits des cotisations versées par les adhérents (296 925 € en 2022) ;
- Les produits des placements financiers : (609 € en 2022)

La diminution du FMS s'explique par :

- Les frais de gestion du Fonds (186 603 €) ;
- Les honoraires d'études avocats et conseils (14 232 €) ;
- La maintenance du site internet (3 108 €) ;
- Des frais divers (frais de déplacement, restauration, frais bancaires : 4.180€).

Le Fonds de Garantie des Adhérents de l'UNAT

Afin de garantir la pérennité du Fonds Mutuel de Solidarité (FMS-UNAT), l'UNAT a décidé en 2015 de constituer un fonds de garantie financé par des apports des adhérents du fonds principal, avec droit de reprise, afin de permettre d'offrir une garantie adaptée aux futures exigences règlementaires et à la sinistralité actuelle.

Ce fonds de réserve a vocation à permettre une intervention complémentaire venant au soutien du fonds principal en cas de prélèvements significatifs.

N° de compte	Libellé	01-janv-21	Augmentation	Diminution	31-déc-21
103500	Fonds de Garantie des Adherents avec Dt reprise	1 754 287	36 182	59 391	1 731 077
		1 754 287	**36 182**	**59 391**	**1 731 077**

Ce fonds de réserve s'élève à 1 731 077 € au 31/12/2022.

Les conditions de reprise par les membres de leurs apports, dont les modalités sont fixées contractuellement, sont les suivantes :

- En cas de non-respect des conditions de fonctionnement du fonds par l'UNAT
- En cas de dissolution du FMS-UNAT bénéficiaire de ces apports
- En cas de départ de l'apporteur du FMS-UNAT

Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION U.N.A.T

UNION NATIONALES DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929

Siège social : 8, rue César Franck
75015 PARIS

SIREN : 775 685 134

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

ASSOCIATION U.N.A.T

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929
Siège social : 8, rue César Franck
75015 PARIS
SIREN : 775 685 134

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Approbation générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Adhérents de l'**Association U.N.A.T**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

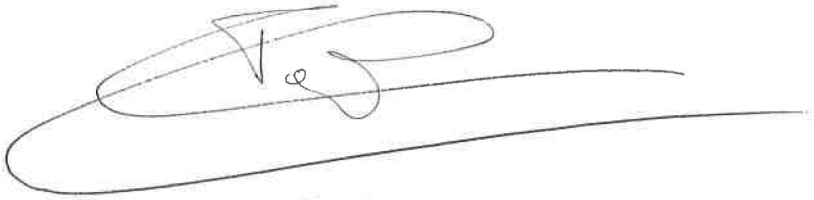

Brice ROGIR

EURL UNAT Développement

8 RUE CESAR FRANCK

75015 PARIS 15

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	34		34	2 210
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15 519		15 519	15 519
	DISPONIBILITES	26 894		26 894	24 772
COMPTES DE REGULARISATI	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**42 447**		**42 447**	**42 501**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**42 447**		**42 447**	**42 501**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	37 001	39 659
	Résultat de l'exercice	**(407)**	**(2 658))**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**42 094**	**42 501**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	353	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**353**	**0**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**42 447**	**42 501**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(407,09)	(2 658,26)

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP
(3) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	**12 mois**
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises (France / Exportation)		
	Production vendue (Biens) (France / Exportation)		
	Production vendue (Services et Travaux) (France / Exportation)		
	Montant net du chiffre d'affaires (France / Exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation (1)		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	407	2 269
	Impôts, taxes et versements assimilés		76
	Salaires et traitements		
	Charges sociales du personnel		
	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations		
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant		
	Dotations aux provisions		313
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (2)	**407**	**2 658**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(407)**	**(2 658)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(407)**	**(2658)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations auxamortissements, auxdépréciations et auxprovisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(407)**	**(2658)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**407**	**2 658**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(407)**	**(2 658)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Le tourisme
au service des hommes et des territoires

8 rue César Franck, 75015 Paris
Tél: 01 47 83 21 73 Fax: 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr www.unat.asso.fr

Graphisme par Clémence Godinot : www.clemencegodinot.com